



CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTÉ

DÉCOUVREZ

ÉCHANGEZ

CIRCULEZ !



STRATEGIE ECONOMIE CIRCULAIRE

**PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES
DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (2023-2028)**

SOMMAIRE

Qu'est-ce que la prévention des déchets ?	4
Qu'est-ce que l'économie circulaire ?	4
Quel est le cadre réglementaire ?	5
Qu'est-ce qu'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés ?	6
CONTEXTE INSTITUTIONNEL	7
Présentation du territoire	7
Les compétences	7
L'engagement préalable	8
Et maintenant ?	8
SYNTHÈSE ET ENSEIGNEMENT DU DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE	10
Donnée socio-économique	10
Sur les plans démographiques et urbanistiques	10
Sur le plan économique	10
Sur les équipements	11
Sur les dimensions partenariales et relationnelles	12
Perception de la prévention des déchets	12
Perception de l'économie circulaire	14
Cartographie des politiques et initiatives territoriales :	14
Ressource : biomasse	14
Ressource : matériaux minéraux de construction	14
Ressource : objets et équipements de seconde main	14
Ressource : plastique	14
SYNTHÈSE ET ENSEIGNEMENT DU DIAGNOSTIC DU SERVICE	15
Analyse technique du service	15
Modalité de collecte et traitement	15
Synthèse des tonnages	16
Evolution des ratios	17
Synthèse de l'évolution des Déchets Ménagers et Assimilés	17
Performance de valorisation	17

Bilan de la caractérisation des ordures ménagères.....	18
Bilan de la caractérisation de la benne non-valorisable (encombrant).....	19
Gisements d'évitement prioritaires.....	19
Bilan du précédent PLPDMA.....	20
Liste des actions.....	20
Analyse AFOM.....	20
PROGRAMME D' ACTIONS PLURIANNUEL.....	21
Bilan de la mobilisation.....	21
Groupe de travail.....	21
Mise à disposition du PLPDMA au public.....	21
Objectifs de réduction des DMA.....	21
Programme d'actions.....	21
Axe 1 : Communiquer et sensibiliser les usagers à la réduction des déchets.....	22
Axe 2 : Développer l'éco-exemplarité du service public.....	22
Axe 3 : Prévenir et valoriser nos biodéchets alimentaires et végétaux.....	22
Axe 4 : Favoriser la réparation et permettre l'accès aux biens de seconde main.....	23
Axe 5 : Accompagner les entreprises et manifestations dans la prévention de leurs déchets.....	23
Moyens humains.....	24
Equipe dédiée.....	24
Autres directions impliquées.....	24
Elus référents.....	24
LES FICHES ACTIONS.....	25
Axe 1 : Communiquer et sensibiliser les usagers à la réduction des déchets.....	25
Axe 2: Développer l'éco-exemplarité du service public.....	32
Axe 3 : Prévenir et valoriser nos biodéchets alimentaires et végétaux.....	38
Axe 4 : Favoriser la réparation et permettre l'accès aux biens de seconde main.....	51
Axe 5 : Accompagner les entreprises et manifestation dans la prévention de leurs déchets.....	58
ANNEXE.....	67
ANNEXE 1 : Liste des partenaires de l'économie circulaire du territoire.....	67
ANNEXE 2 : Liste des actions menées et résultats PLPDMA 2018-2024.....	0

MOT DE L'ÉLU RÉFÉRENT

« Centre Morbihan Communauté est une collectivité qui souhaite placer l'innovation en milieu rural, le service à l'utilisateur et la réduction des déchets au cœur de sa politique de gestion des déchets.

En effet, depuis 2017 la collectivité a repensé son système de collecte des déchets en prévision de l'instauration d'un nouveau système de redevance incitative. L'objectif est d'accéder à une meilleure maîtrise de nos déchets et de leurs coûts associés.

Nous sommes depuis toujours impliqués dans la prévention des déchets ménagers et assimilés. Ces dernières années, nos actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des usagers de notre territoire se sont renforcées : labellisation relais Eco-Ecole, création de nouveaux défis citoyens, programme d'accompagnement des entreprises...etc.

Aujourd'hui, Centre Morbihan Communauté souhaite développer une stratégie claire, ambitieuse et pluriannuelle en faveur de la prévention des déchets et de l'efficacité en termes de gestion des déchets.

Gérard LE ROY

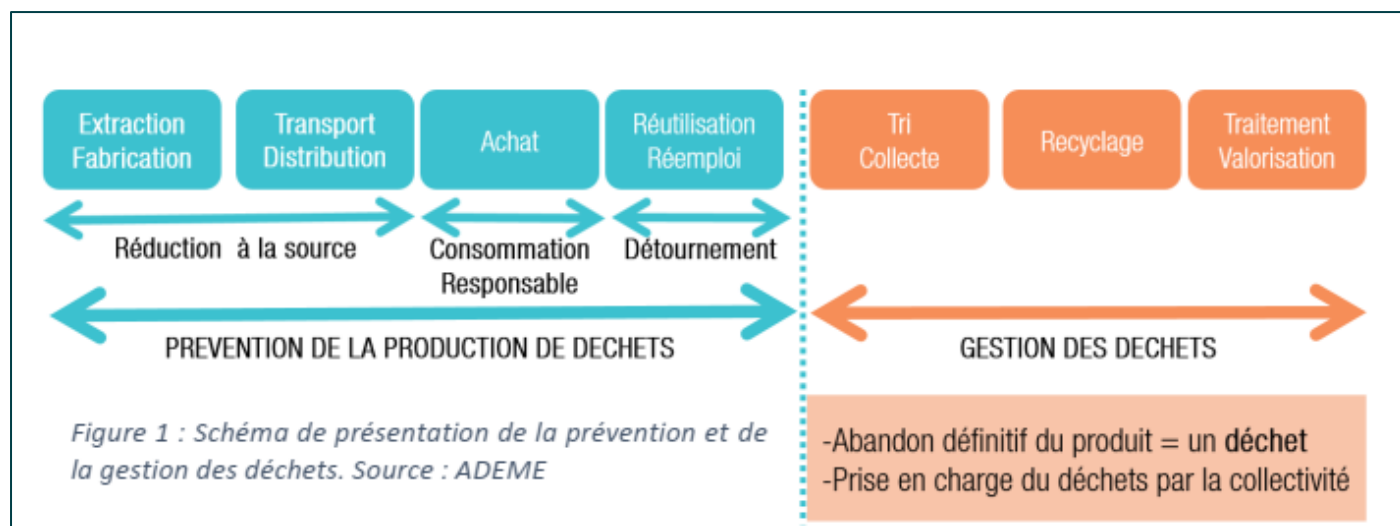
Vice-président en charge des déchets



INTRODUCTION

Qu'est-ce que la prévention des déchets ?

La prévention de la production de déchets a été introduite dans la loi n°92-646 du 13 juillet 1992 pour « prévenir ou réduire la production et la nocivité des déchets, notamment en agissant sur la fabrication et sur la distribution des produits ». Elle consiste à réduire la quantité et/ou la nocivité des déchets produits en intervenant à la fois sur leur mode de production et sur leur consommation. Le schéma ci-dessous permet de comprendre comment la prévention intervient dans le cycle de vie d'un objet.



Les mesures préventives à engager se situent donc avant l'abandon du produit et sa prise en charge par la collectivité, c'est-à-dire au niveau de :

- > La production (conception, fabrication et distribution) en proposant des produits démontables, allégés, sans substances dangereuses et qui produisent peu de résidus de fabrication ;
- > La consommation en agissant sur les modes d'acquisition et d'utilisation ;
- > L'acte de jeter en favorisant le don, l'entretien, la réparation, le réemploi.

Dès lors que le déchet est apparu, on entre dans la gestion des déchets

LE SAVIEZ-VOUS ?

La prévention des déchets est à dissocier du tri, de la collecte, du recyclage et de la valorisation puisqu'elle intervient en amont de toutes ces opérations.

Qu'est-ce que l'économie circulaire ?

La gestion des déchets ne peut plus se réduire à une conséquence du modèle de production actuel. Le modèle linéaire qui va directement de l'utilisation d'un produit à sa destruction épuise les ressources et leur utilisation doit dorénavant être pensée en amont en intégrant le cycle de vie du produit. Selon l'ADEME, l'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter

l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus.

L'économie circulaire repose sur 3 domaines d'action ainsi que sur 7 piliers associés :

- > Offre des acteurs économiques : extraction/exploitation et achats durables, éco-conception (produits et procédés), écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité ;
- > Demande et comportement des consommateurs : consommation responsable (achat, consommation collaborative, utilisation), allongement de la durée d'usage (réemploi, réparation, réutilisation) ;
- > Gestion des déchets : recyclage (matière et organique).

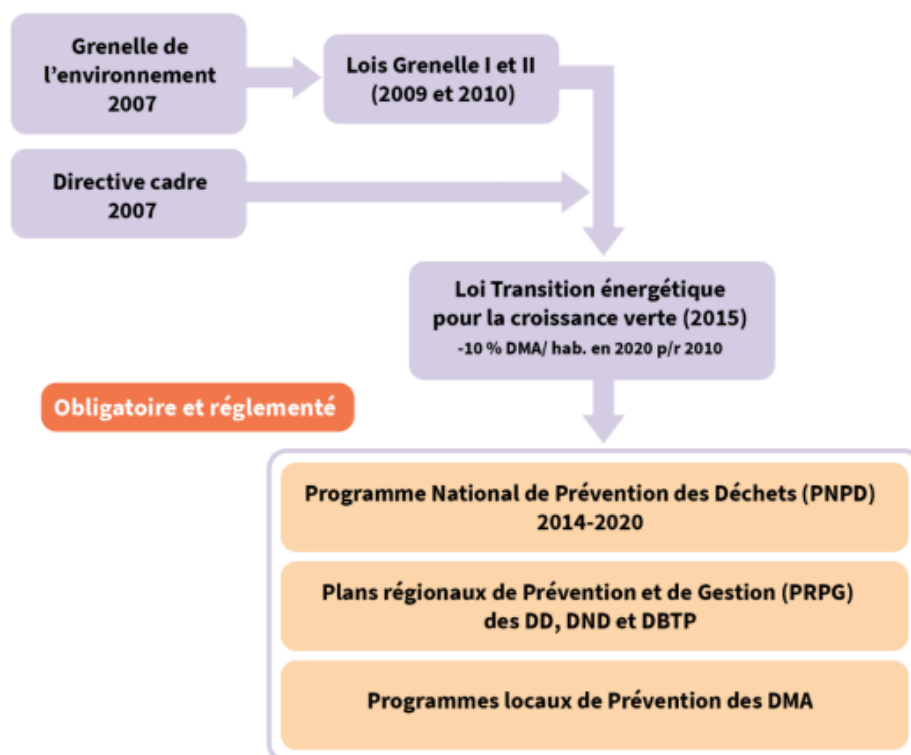
Quel est le cadre réglementaire ?

Au niveau national, plusieurs lois successives encadrent la prévention des déchets :

- > Les lois Grenelle 1 et 2 de 2009 et 2010 rendent obligatoires pour chaque collectivité en charge des déchets d'instaurer un plan de prévention des déchets.
- > La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 renforce certains objectifs pris par les lois Grenelle, en fixant un objectif national de réduction de 10% des déchets ménagers et assimilés (DMA) par habitant. Ainsi, l'objectif de réduction ne porte plus seulement sur les ordures ménagères et assimilées (OMA) mais sur la totalité des déchets gérés sur le territoire du syndicat.
- > Le Programme National de Prévention des déchets 2010 – 2020 (PNPD)

Au niveau local, le plan régional de la prévention et de gestion des déchets régit la prévention des déchets. Ce plan régional concerne tous les types de déchets (dangereux et non dangereux) produits dans la région par les ménages, les activités économiques et ceux des collectivités et des administrations.

Au niveau du territoire, les collectivités locales chargées de la collecte et/ou du traitement des déchets ménagers et assimilés doivent définir un PLPDMA qui doit être compatible avec le plan régional et le plan national. Le décret n°2015-662 du 14 juin 2015 relatif aux PLPDMA en précise le contenu et les modalités d'élaboration.



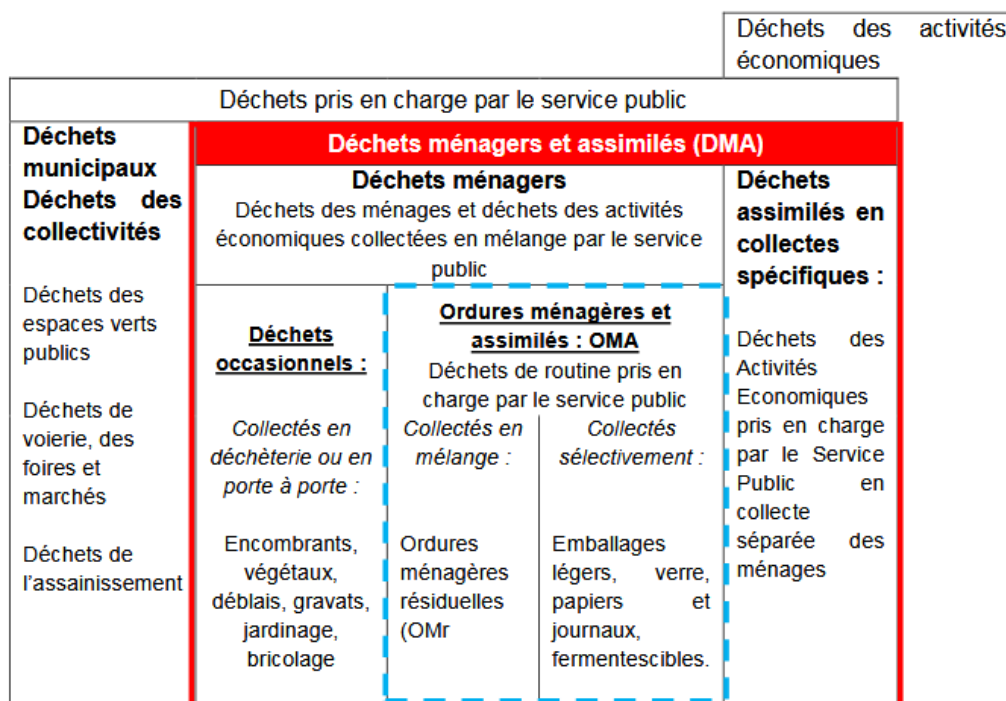
Qu'est-ce qu'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés ?

Un Programme Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés est un document de planification territoriale obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012, règlementé par le décret n° 2015-662 du 10 juin 2015, qui en précise le contenu et les modalités d'élaboration.

Elaborer un Programme Local de Prévention des Déchets signifie :



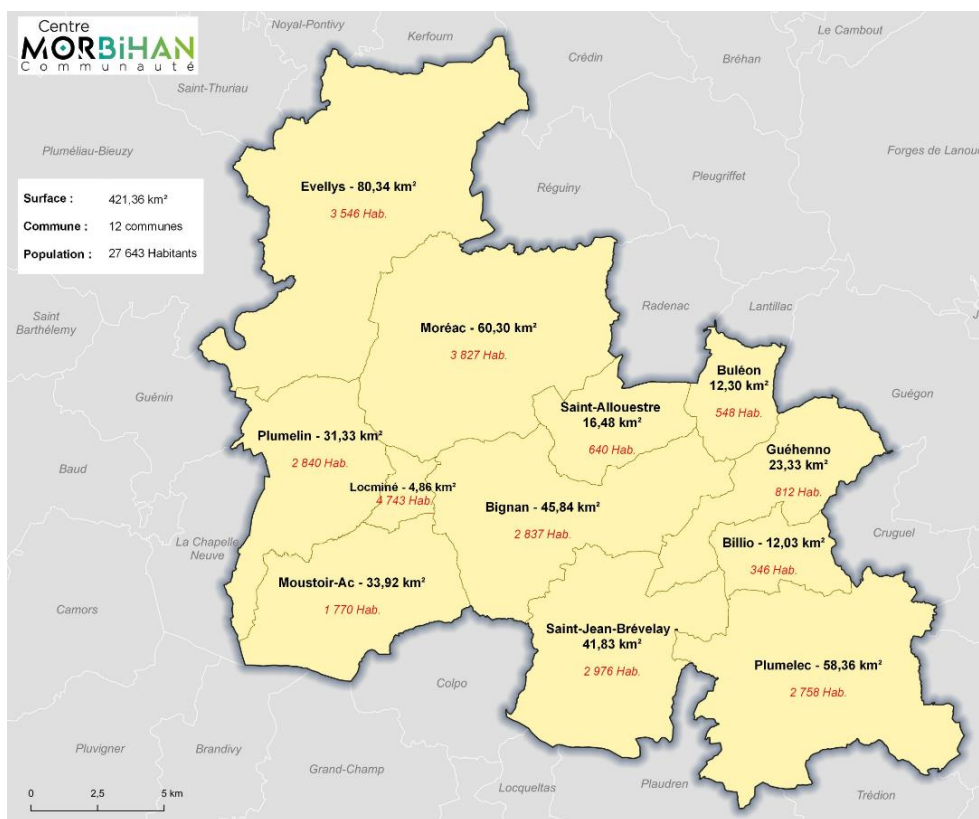
Le PLPDMA concerne l'ensemble des déchets ménagers et assimilés (DMA).



CONTEXTE INSTITUTIONNEL

Présentation du territoire

Centre Morbihan Communauté (CMC) rassemble 12 communes. Le territoire de CMC couvre une superficie de 421 km². C'est un territoire semi-rural avec une densité de population de 65 hab/km² pour une population de 27 556 habitants (chiffre INSEE).



Les compétences

Le Code général des collectivités territoriales (CGCT) instaure la responsabilité des communes pour l'élimination des déchets des ménages (Article L2224-13 du CGCT). Cette compétence est obligatoirement transférée aux communautés de communes, communautés d'agglomération ou communautés urbaines à laquelle appartient la commune. Ce service public de gestion des déchets peut également prendre en charge d'autres déchets qui n'entraînent pas de « sujétions particulières » (article L.2224-14), c'est-à-dire de dispositions particulières pour assurer leur collecte. Cela peut concerner :

- les déchets générés par les services de la collectivité ;
- les déchets des activités économiques, à condition que la collectivité les juge « assimilables aux ordures ménagères », en composition et en volume annuel.

Centre Morbihan Communauté exerce donc les compétences suivantes :

- La collecte des déchets ménagers et assimilés (DMA : Ordures Ménagères résiduelles (OMr), déchets des collectes sélectives (CS) et déchets collectés en déchèteries)
- La gestion des déchèteries
- Le traitement des déchets. Cette compétence est transférée au Sittom-mi (Syndicat Intercommunal pour le Transfert et le Traitement des Ordures Ménagères du Morbihan Intérieur)
- La prévention et sensibilisation à la réduction des déchets et à l'économie circulaire

L'engagement préalable

Le territoire est engagé depuis de nombreuses années dans l'amélioration continue du service de prévention et de gestion des déchets. Cette volonté s'est traduite par :

- La mise en œuvre de programmes volontaires de prévention et de réduction des déchets depuis 2010.
- Une harmonisation de son système de collecte, de 2017 à 2021, pour passer en 100% collecte en point d'apport volontaire.
- Un projet de mise en place d'une [tarification incitative](#) pour 2024.
-

En 2021, l'ancienne intercommunalité Centre Morbihan Communauté a donné une nouvelle ambition à la prévention des déchets en impliquant davantage les professionnels via un programme d'économie circulaire : Territoire Econome en ressource.

En 2022, la commission déchets a établi une stratégie pluriannuelle (2023 à 2026) de prévention et de valorisation des biodéchets (alimentaires et végétaux). Les objectifs :

1. Atteindre le 100% d'accessibilité au tri à la source des biodéchets pour 2024 (compostage, compostage collectif + collecte séparée dans certains cas)
2. Diminuer la production de déchets du territoire (notamment le gaspillage alimentaire dans les ordures ménagères et les déchets verts en déchèterie)

Centre Morbihan Communauté a présenté cette stratégie lors d'un appel à projet sur cette thématique de l'ADEME Bretagne, la Région et la DREAL. Un accord favorable a été donné en septembre 2022.

Un Plan Climat Air Energie Territorial est en cours d'élaboration, devrait être terminé pour fin d'année 2023. La prévention des déchets est indiquée comme prioritaire avec un très haut niveau d'ambition.

Centre Morbihan Communauté est également engagé dans le Programme Alimentaire Territorial de Centre Bretagne, coordonnée par la Chambre des Régionale des Métiers et de l'Artisanat. En cours jusque fin 2023, ce projet a pour objectif d'aider la restauration scolaire à respecter les objectifs de la Loi EgAlim. A savoir :

- > Montée en gamme des approvisionnements avec un minimum de 50% de produits de qualité, dont 20% bio (à partir du 1er janvier 2022)
- > Lutte contre le gaspillage via un diagnostic anti-gaspi alimentaire, et le don de denrées alimentaires consommables
- > Information des convives et affichage de la part des produits de qualité et de produits durables entrant dans la composition des repas
- > Diversification des sources de protéines et offre de menus végétariens une fois par semaine
- > Fin de l'utilisation de contenants alimentaires adaptés à la cuisson, la réchauffe ou au service de matière plastique (avant le 1er janvier 2025)

Et maintenant ?

Suite à la création du nouveau périmètre pour Centre Morbihan Communauté, début 2022, il a été acté la création d'un nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. A l'instar de l'ancien, celui-ci prendra directement en compte des Déchets d'Activité Économique et inclura donc des actions à l'attention des entreprises. **Celui-ci couvrira la période de 2023 à 2028.**

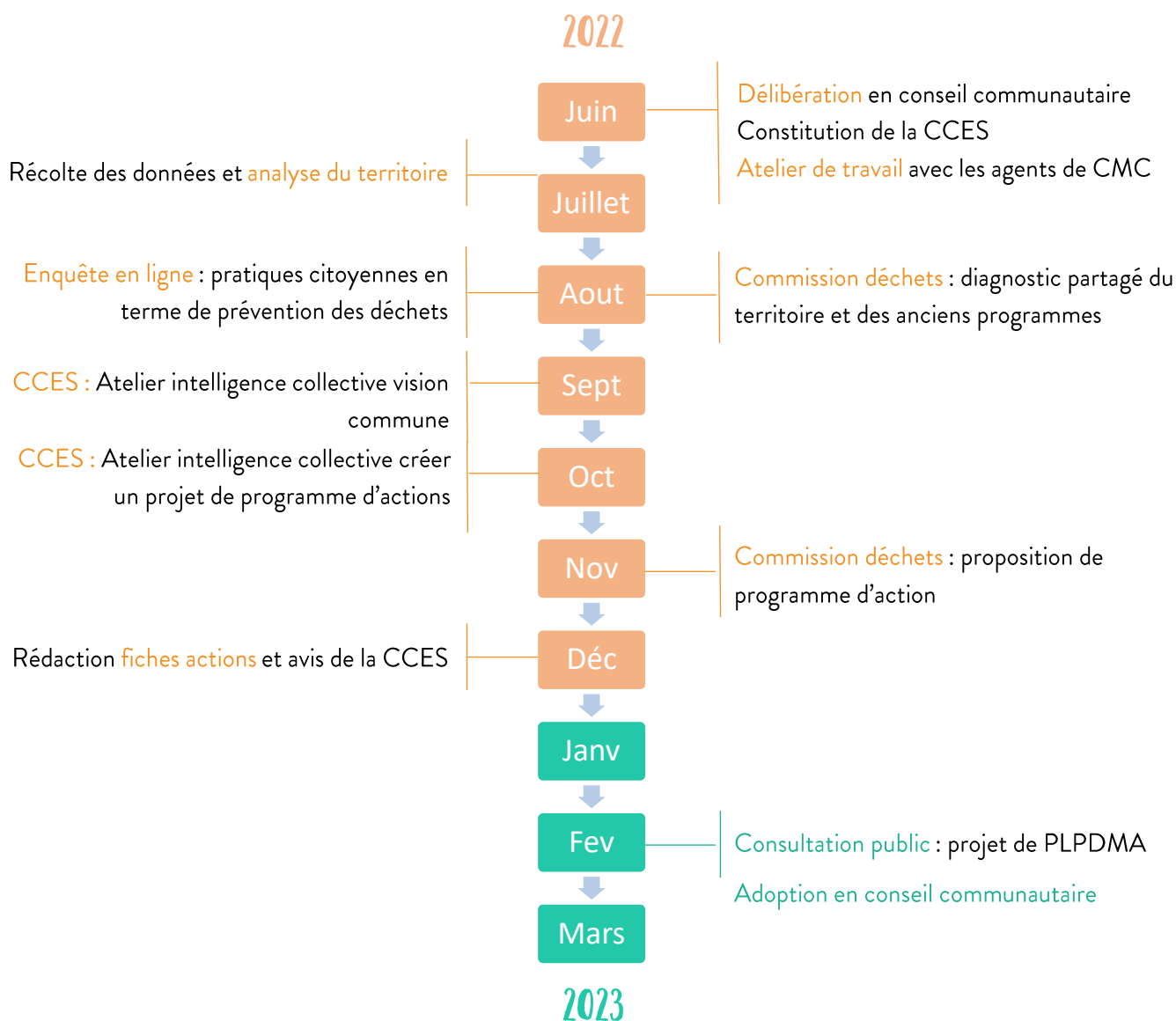
La collectivité a donc créé, conformément à l'article R 541-41-22 du code de l'environnement, la **Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES)**, présidée par Mr Gérard LE ROY, vice-président en charge des déchets, et dont les membres, au nombre de 20 ont été désignés par délibération du conseil communautaire du 01 07 2022.

Voici ci-après la composition dans les grandes lignes :

- > Animateurs: Mathilde CRONIER, Simon VINCE
- > 4 Elus référents:
 - Vice-président en charge de l'environnement, Gérard LE ROY
 - Vice-présidente en charge du projet de territoire et de la transversalité, Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD,
 - Membre de la commission déchets, Ghislain CANTE
 - Membre de la commission développement économique, Henri LE CORF
- > Des partenaires institutionnels (ADEME, REGION, SITCOM-MI)
- > Des Associations
- > Des Entreprises
- > Des Chambres Consulaires et associations d'entreprises (CCI, CRMA, CAPEB)
- > Des Ecoles et/ou médiathèques
- > Acteurs locaux du réemploi

La CCES a pour objectif de donner son avis aux différentes étapes clés de la procédure et se réunit une fois par an lors du bilan annuel du PLPDMA.

Le **calendrier de travail** ci-après reprend les grandes étapes de la création du PLPDMA sur la collectivité, et notamment les rencontres de la CCES.



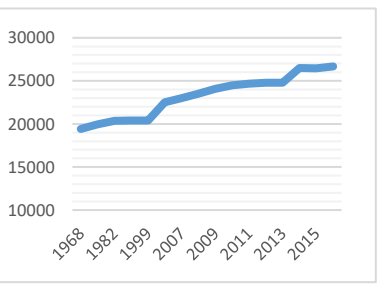
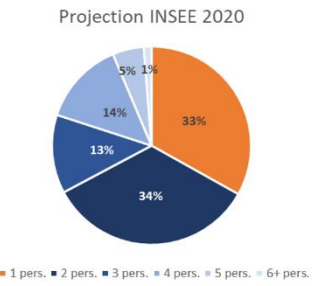
SYNTHESE ET ENSEIGNEMENT DU DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

L'état des lieux est l'une des étapes obligatoires de l'élaboration d'un Programme Local de Prévention. De cet état des lieux est élaboré un diagnostic, dont une synthèse est donnée dans les paragraphes ci-dessous.

Donnée socio-économique

Plusieurs enseignements permettent d'établir le positionnement de Centre Morbihan Communauté dans ses aspects économiques, sociaux, environnementaux. La mise en évidence des éléments clés et les tendances générales (qui peuvent être des atouts et/ou des contraintes) ont ainsi été dégagées, dont les principales, rappelées ci-dessous, ont servi de réflexion pour l'élaboration du programme.

Sur les plans démographiques et urbanistiques

Faits marquants	Apports pour le projet de prévention des déchets
 <p>Un territoire attractif et une population en constante augmentation. Un solde migratoire comme moteur de la croissance démographique et un solde naturel encore positif.</p>	De nouvelles cibles pouvant apporter de nouvelles valeurs et idées. Il semble opportun d'engager des actions auprès des nouveaux arrivants pour les inclure dès leur arrivé » dans une démarche de prévention des déchets.
<p>Un territoire jeune, 28,7% de la population a moins de 25 ans, avec une proportion importante de jeunes de 0-14ans. Mais avec un vieillissement de la population qui s'accélère.</p>	Les « jeunes » (0-14 ans) doivent former une cible prioritaire du futur programme de réduction des déchets. La tranche d'âge (+ 60 ans) est aussi de façon complémentaire une cible à privilégier.
 <p>Une répartition de la composition des ménages relativement égalitaire entre les personnes seules, les deux personnes et trois personnes et plus.</p>	Importance à donner au rôle des personnes sensibilisées pour qu'elles essaient elles-mêmes ; en effet, un ménage sensibilisé par la collectivité a sans doute moins d'impact puisque le nombre d'habitants par ménage est moins important. Phénomène pouvant être « compensé » par les outils d'information ainsi que le rôle du numérique et notamment des réseaux sociaux.
<p>Sur l'ensemble du parc de logements, une part de propriétaires très largement majoritaire de leur logement. Une prédominance de l'habitat pavillonnaire, avec une très faible proportion d'habitats collectifs, sauf pour la ville de Locminé (40%).</p>	Forte prédisposition à la mise en place de solutions de compostage individuel et pour le zéro déchet vert. D'autres actions peuvent être enclenchées en tenant compte de cette caractéristique.

Sur le plan économique

Faits marquants	Apports pour le projet de prévention des déchets
<p>Un territoire attractif : accroissement de l'emploi (+280 emplois en 10 ans) ; création d'établissements (34% en 2020), indice de concentration d'emploi assez élevé (94.2), taux d'activité important (plus de 75% en 2019).</p>	Les nouvelles entités sont une occasion de mener des actions sur la prévention des déchets. La sollicitation des interlocuteurs sur leur lieu de travail peut être bénéfique, mais à relativiser partiellement pour les personnes ne résident pas sur le territoire.

La domination de l'industrie, notamment agroalimentaire, est très nette sur le territoire, 35% des emplois. Parmi les 14 plus importants établissements industriels du territoire, 11 sont associés à l'industrie agroalimentaire.	Avec la forte présence de l'industrie agroalimentaire et l'agriculture, la part des biodéchets dans les déchets d'activité économique est relativement élevée sur Centre Morbihan Communauté. Il est nécessaire que le programme d'action proposé, en partenariat avec le service développement économique, inclue des actions en lien avec les industries.
De nombreux réseaux d'entreprises sont présents sur le territoire, toutes activités confondues, et entretiennent des liens particuliers avec la collectivité via le service développement économique.	Cibler ces acteurs pour la diffusion des actions en faveur de l'économie circulaire permettrait de communiquer plus efficacement.
Un incubateur de porteurs de projets éco-engagés présent sur la commune de Locminé depuis 2019.	Possibilité de s'appuyer sur ce lieu pour diffuser les actions de prévention auprès du monde économique et créer de nouveaux modèles économiques en faveur de l'économie circulaire.

Sur les équipements

Faits marquants	Apports pour le projet de prévention des déchets
Une présence non négligeable d'établissements publics de santé-sociale.	La prévention des déchets dans les établissements peut être traitée sous l'angle de l'exemplarité : - la question de l'évitement des biodéchets dans les points de restauration liés aux établissements (action sur la lutte contre le gaspillage alimentaire) - des actions de limitation des déchets liées aux activités de bureau (papiers, fournitures) - un évitement des textiles sanitaires potentiels dans des établissements pilotes et moteurs (changes lavables)
Une forte densité d'établissements scolaires du primaire et du secondaire. Ainsi que la présence deux cantines centrales.	Il s'agit aussi de la sensibilisation générale sur la réduction des déchets auprès des différents publics : agents et professionnels, enseignants, étudiants, habitants...
Une forte présence d'équipement d'équipements culturels et sportifs.	Enfin, intégrer/développer une dimension exemplaire dans les événements organisés par les structures, et notamment culturelles et sportives, est prégnant.
Offre diversifiée d'achat de proximité : commerces, marchés, vente directe (individuel et collectif).	Des possibilités nombreuses sur le territoire pour « acheter malin » et tendre vers la consommation responsable. La gestion des déchets des marchés pourrait également intégrer une logique de lutte contre le gaspillage alimentaire et de don.

Sur les dimensions partenariales et relationnelles

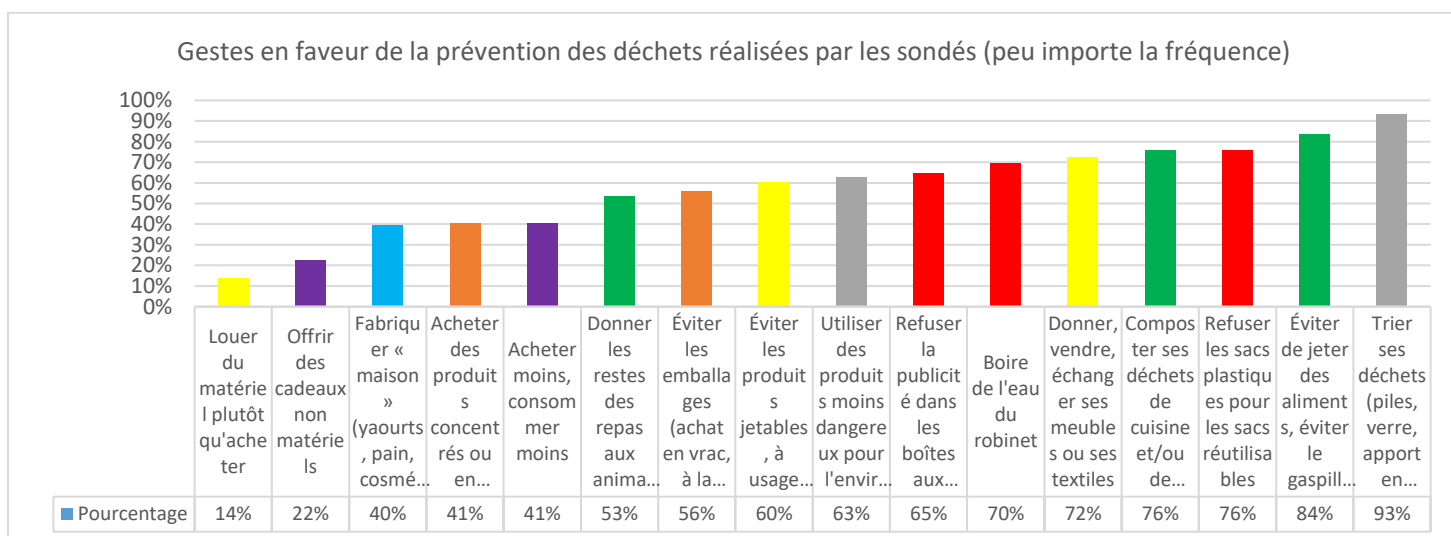
Faits marquants	Apports pour le projet de prévention des déchets
Plusieurs stratégies du territoire en cours d'élaborations dans une dynamique partenariale (projet de territoire, plan climat, plan mobilité, programme alimentaire...)	Un rapprochement est nécessaire à ces projets pour que l'économie circulaire soit intégrée dans l'ensemble des plans de la collectivité.
De nombreux lieux de rencontres potentiels avec les habitants (marchés, commerces, centres commerciaux, manifestations, événements...).	Ces lieux sont des opportunités réelles pour communiquer sur la prévention des déchets, l'enjeu étant de former / informer ces relais pour qu'ils s'approprient la thématique. Nécessité de coupler les lieux de rencontres avec les cibles pour obtenir des résultats probants, mais aussi avec les moyens d'informations.

Perception de la prévention des déchets

Dans le cadre de l'établissement de sa nouvelle stratégie de prévention des déchets, Centre Morbihan Communauté a diffusé une enquête citoyenne « Consommation et déchets ». Les questions proposées reprennent la trame d'enquête citoyenne proposée par l'ADEME. Ce sondage en ligne a été communiqué via les canaux de diffusion de la collectivité et des communes adhérentes : réseaux sociaux, bulletin, presse...

Ce baromètre, rempli par plus d'une centaine de personnes, a permis de révéler quelques tendances au niveau de la perception des habitants concernant la prévention des déchets. Néanmoins ces tendances ne sont pas statistiquement significatives pour l'ensemble de la population, le taux de réponses seuil n'ayant pas été atteint.

Une des premières questions concernait les gestes en faveur de la prévention des déchets réalisés par les sondés, sans critères de fréquence.



■ Réemployer & réparer

- Louer du matériel plutôt que de l'acheter
- Éviter les produits jetables ou à usage unique
- Donner, vendre, échanger ses meubles ou ses textiles

■ Refuser

- Refuser la publicité dans les boîtes aux lettres (stop pub)
- Boire l'eau du robinet
- Refuser les sacs plastiques jetables

■ Consommation sobre

- Offrir des cadeaux non matériels
- Acheter moins, consommer moins

■ Do It Yourself :

- Fabriquer « maison » (yaourts, pain, produits ménagers.)

■ Éviter et valoriser les biodéchets


- Donner les restes alimentaires aux animaux
- Composter ses déchets de cuisine et/ou de repas
- Éviter de jeter des aliments, éviter le gaspillage alimentaire

■ Éviter le suremballage

- Acheter des produits concentrés ou à recharge
- Éviter les emballages alimentaires (achat en vrac, à la coupe, grosse portion)

En gris sont représentées les catégories ne représentant pas des gestes de prévention, tels que le tri des déchets ou l'achat de produits écolabellisés.

En observant les réponses à cette question on peut déduire plusieurs choses, par extrapolation :

 Les actions emblématiques de prévention des déchets sont accessibles et praticables par le plus grand nombre : stop pub, plastique jetables, compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire. Il est donc important de continuer à promouvoir ces pratiques.

- A l'inverse, il y a des lacunes quant à l'appropriation d'une logique de consommation sobre. Il faudra donc appuyer sur ces points dans le futur PLPDMA.

Ci-après les principales conclusions suivant les catégories proposées dans l'enquête :

ACHAT ÉCORESPONSABLE

La qualité du produit (solidité et durée de vie) est le premier critère d'achat le plus important des sondés (78%). L'achat dans les commerces locaux est pratiqué par 1/3 de la population, il faut soutenir cette tendance et mettre davantage en avant le réseau des producteurs locaux.

Près de la moitié des sondés souhaiteraient faire leurs courses avec leurs propres contenants mais ont besoin de visibilité sur les commerces acceptant ce type de pratique.

La collectivité a donc un rôle à jouer pour développer cette pratique.



Parmi les sondés, le compostage est une pratique plus développée que le broyage. Ce qui correspond aux retours terrains en déchèterie. Effectivement, les précédents programmes locaux de prévention n'ont pas mis l'accent sur ce sujet.

Il faudra donc veiller à intégrer des actions de promotion du broyage pour la future stratégie, tout en continuant de développer le tri à la source qui n'est pour le moment pas pratiqué dans tous les foyers.

RÉEMPLOI ET RÉPARATION

Le réemploi et la réparation sont des thématiques plutôt bien développées parmi les sondés. On remarque néanmoins une différence de valorisation par le don et l'achat entre les vêtements/textiles et les mobiliers/jouets/petits électroménagers en bon état, qui sont plus facilement jetés (+ de 10%). Le territoire possède une recyclerie locale ainsi que plusieurs associations privées en faveur du réemploi, il faudrait mettre à nouveau l'accent sur ces lieux lors du prochain programme local de prévention des déchets.



Plus d'un tiers des sondés déclare utiliser ponctuellement des textiles lavables. La collectivité peut encourager cette pratique, notamment via la mise en avant du service de location de couches lavables ou en proposant des ateliers coutures. En revanche, la fabrication de produits ménagers maison n'est pas développée parmi les sondés. Il serait judicieux de commencer à introduire cette pratique en proposant des animations d'initiation.

HYGIÈNE ET ENTRETIEN

Perception de l'économie circulaire

Cartographie des politiques et initiatives territoriales :

Un tableau répertoriant le listing des acteurs impliqués dans l'économie circulaire est disponible en annexe 1.

Ressource : biomasse

La biomasse est la ressource phare du territoire, pour plusieurs raisons :

- Présence dominante de l'agriculture (élevage, notamment porcin) et de l'industrie agro-alimentaire
- De nombreuses initiatives privées sur le territoire. Notamment la présence du Liger de nombreuses entreprises locales dans une boucle complète et structurée d'économie circulaire.
- De nombreuses structures de méthanisation sont présentes sur le territoire, la ville de Locminé dispose même d'une station de biogaz.
- On recense également deux chaufferies bois, dont une qui alimente certains bâtiments communautaires de la commune de Locminé.

Ressource : matériaux minéraux de construction

Le territoire compte plusieurs carrières en activité. L'entreprise Picaut TP propose du concassage des gravats, ce qui pourrait fournir une partie des chantiers du territoire en matériaux de construction réemployés. Le territoire compte également plusieurs dizaines PME de construction (terrassment, maçonnerie).

En raison de son emplacement proche de routes nationales et de la saturation du marché de l'immobilier sur la côte, le territoire compte de nombreux projets de lotissements. Le Programme Local de L'Urbanisme Intercommunal est en cours d'écriture. Il sera un outil intéressant pour promouvoir l'utilisation de matériaux recyclés ou réemployés, et veiller à la prévention et au recyclage des déchets de chantier.

Ressource : objets et équipements de seconde main

Centre Morbihan Communauté est l'une des seules collectivités de Bretagne à avoir une recyclerie intercommunale, sur la commune de Locminé. En fonctionnement depuis 2011, la recyclerie Le Grenier fonctionne avec un modèle de chantier d'insertion, subventionné en partie par l'État et le département. En 2022, c'est 43 tonnes d'encombrants détournées et 20 personnes en insertion accompagnées vers l'emploi. Deux des déchèteries du territoire sont par ailleurs équipées de bennes réemploi, qui sont collectées par les agents du Grenier.

En parallèle de cette recyclerie, le territoire a la chance de compter plusieurs initiatives privées en faveur du réemploi et de la réparation. Parmi ces initiatives, la collectivité entretient des liens réguliers avec les structures suivantes :

- 1 projet de recyclerie sur la commune de Saint-Jean-Brevalay, incubé au Hub Enerco
- 3 friperies, bénéficiaires du Pass Commerce et Artisanat
- 1 collectif de citoyens animant un repair café, qui s'appuie sur la collectivité pour relayer ses événements.
- 1 association de gratuité sur Plumelec.
-

Centre Morbihan Communauté bénéficie donc d'un terreau fertile pour travailler sur cette ressource.

Ressource : plastique

Le territoire ne compte pas d'industriel du plastique. En revanche, l'industrie, notamment agro-alimentaire, utilise du plastique en quantité importante, pour l'emballage. Plusieurs professionnels, PME et commerçants, ont également indiqué des quantités importantes de plastique d'emballage dans leur production de déchets.

La collectivité, si elle souhaite travailler sur cette pratique, devra se focaliser sur des actions pour sensibiliser les entreprises à l'écoconception afin de limiter l'usage du plastique à usage unique et l'écologie industrielle et territoriale pour trouver des débouchés sur les déchets plastiques.

SYNTHESE ET ENSEIGNEMENT DU DIAGNOSTIC DU SERVICE

Analyse technique du service

Modalité de collecte et traitement

Comme évoqué précédemment, Centre Morbihan Communauté a la compétence de la collecte des déchets ménagers et assimilés.

Le service gestion et prévention des déchets est composé depuis janvier 2022 de 15 personnes, dont deux ETP complets dédiés à la prévention des déchets.

Collecte

Le mode de collecte a été entièrement revu en 2017 afin d'optimiser et d'harmoniser le service sur l'ensemble du territoire et de préparer la mise en place de la redevance incitative.

En effet, la collectivité a choisi de transformer l'ensemble de son système de collecte pour passer d'une collecte en porte à porte (PAP) à une collecte en point d'apport volontaire (PAV). Ce chantier a été mené de 2018 à 2021, sous la dénomination d'« éco-gestion ». Il concerne les flux suivants : ordures ménagères, emballages, verre et papiers. Les deux premiers flux sont collectés en régie, les autres par un prestataire privé.

On dénombre actuellement 591 colonnes en PAV sur le territoire :

- 236 pour les ordures ménagères, avec contrôle d'accès par badge.
- 234 pour les emballages
- 60 pour le verre
- 61 pour le papier.

La couverture souhaitée était d'un point de collecte, comprenant au minimum une colonne OM et une emballage tous les 125 habitants.

Cette opération a été payante car elle a permis de diminuer de 30% les ordures ménagères, et a contrario d'augmenter le tri sélectif de 40%.

Centre Morbihan Communauté propose également un service de collecte dite « privative¹ » qui concerne les ordures ménagères (en colonne de 1.5 m³ ou 4m³) et les emballages (en collecte de 4m³). Sont concernés par cette collecte, principalement les entreprises et équipements communaux et intercommunaux, ainsi que les collèges et lycées du territoire.

- 52 colonnes privatives Ordures ménagères
- 35 colonnes emballages

Déchèterie

La collectivité compte 4 déchèteries, avec un fonctionnement assez disparate.

Déchèterie	Haut de quai	Nombre de flux accueillis	Gestion des déchets verts
Evelys (Naizin)	Régie - 1 agent	13	Plateforme au sol
Moréac	Agents de la commune	13	Plateforme au sol
Saint-Jean Brevelay	Régie - 1 agent	14	Plateforme au sol séparée
Plumelin	Régie - 2 agents	13	Plateforme au sol séparée

¹ La mise à disposition des colonnes doit répondre aux prescriptions techniques du règlement de collecte de Centre Morbihan Communauté.

Une étude d'harmonisation sur le fonctionnement des déchèteries est en cours depuis 2021. Celle-ci porte notamment sur la pertinence de créer une nouvelle déchèterie plus centrale, pour décharger les deux plus grosses (Plumelin et Saint-Jean-de-Brevelay).

Traitement des déchets

Centre Morbihan Communauté a confié le traitement des déchets au Sittom-mi pour la partie OMA. Les déchets des déchèteries sont pris en charge par les prestataires retenus dans le cadre de marchés publics.

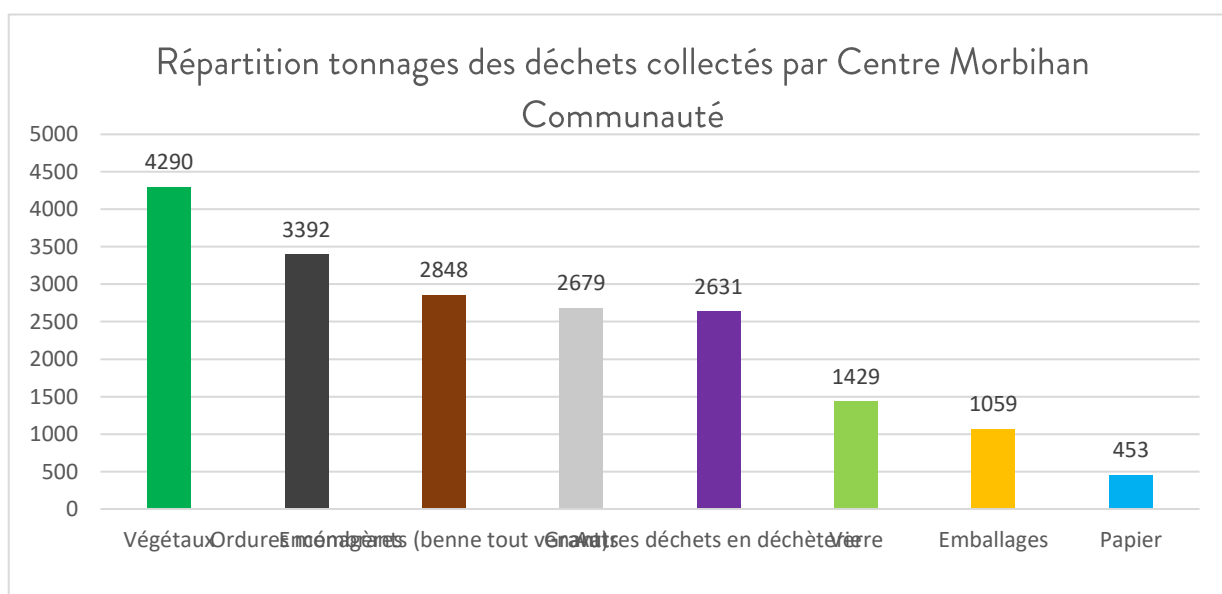
Déchets	Mode et lieu de traitement
OMR	Valorisation énergétique à l'unité de Pontivy
Emballages	Valorisation matière après un tri à PAPREC au Rheu
Papier	Valorisation matière à l'usine de recyclage Ecofeutre à Évellys
Verre	Valorisation matière à l'usine de recyclage à Saint-Gobain à Châteaubernard (16)
Biodéchets alimentaires	Valorisation matière et énergétique sur le site de LIGER à Locminé
Végétaux	Valorisation organique sur la plateforme de compostage Arvor Compost à Évellys
Gravats	Valorisation matière à Rio TP (Baud)
Non valorisable	Enfouissement
Autres déchets des déchèteries	Valorisation matière

Le SITTO MMI expérimente la mise en place d'un bioséparateur pour enlever toutes les impuretés (plastiques, métal...) des collectes de biodéchets alimentaires, afin d'améliorer les conditions de méthanisation de ce flux. Cette expérimentation devrait être opérationnelle pour fin 2022.

Synthèse des tonnages

Les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) représentent l'ensemble des déchets collectés par le service déchets de Centre Morbihan Communauté : ordures ménagères, tri sélectif, verre, papier, biodéchets, déchèteries (encombrants, bois, gravats, végétaux, déchets dangereux...). Ils concernent tous les usagers du territoire : habitants, professionnels et communes.

En 2022, le service déchets a collecté 18 835 tonnes de déchets, réparties de la manière suivante :



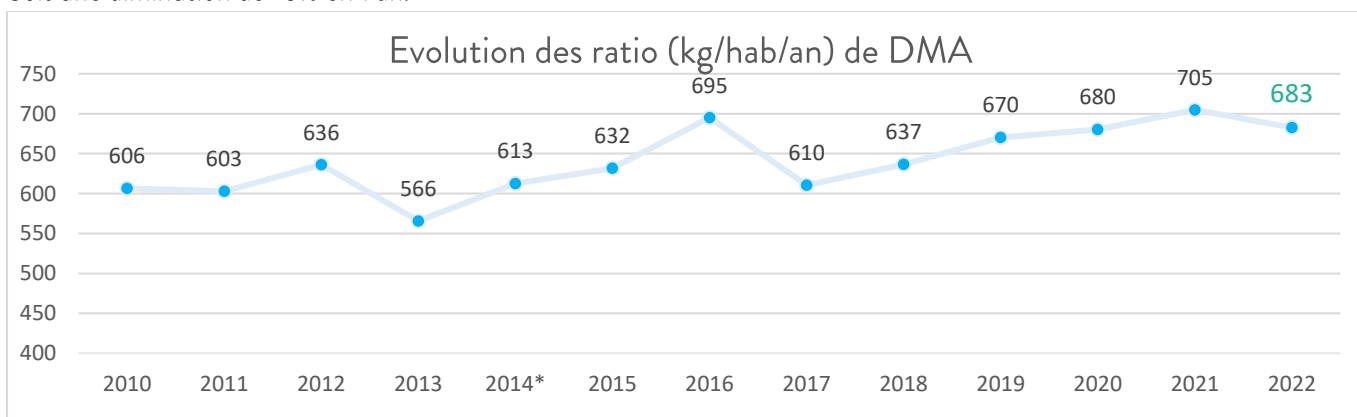
Evolution des ratios

Si on ramène ces chiffres en nombre de kilogramme/habitant/an, cela donne les ratios suivants :

2022	Tonnages	Ratios (kg/hab)	Evolution par rapport à 2021
Végétaux	4 290	155	-7%
Ordures ménagères	3 392	123	-3%
Encombrants (benne tout venant)	2 848	103	-15%
Gravats	2 679	97	-2%
Autres déchets en déchèterie ²	2631	95	+18%
Verre	1 429	52	-3%
Emballages	1 059	38	+1%
Papier	453	16	-2%
Total	18 835	683	-3%

Synthèse de l'évolution des Déchets Ménagers et Assimilés

Pour la première fois depuis 2017, on observe une diminution générale des quantités de déchets collectés sur le territoire. On passe de 19 452t collectées en 2021, soit un ratio de 705 kg/hab/an, à 18 835t en 2022, soit un ratio de 683 kg/hab/an. Soit une diminution de -3% en 1 an.



Si on sépare les déchets collectés en trois catégories : ordures ménagères, collecte sélective (emballages, papier, verre) et déchèterie, on remarque que cette diminution est principalement due à une chute des tonnages en déchèterie en 2022 (-4%). En effet, les tonnages d'ordures ménagères sont en quasi constante diminution (-33%) et la collecte sélective en augmentation (+178%) depuis 2010, en raison de l'évolution des consignes de tri et d'un meilleur geste de tri citoyen.

Performance de valorisation

En 2022, on observe la répartition suivante entre les différents modes de traitement :

- Enfouissement : 16%
- Valorisation énergétique : 20%
- Valorisation organique : 24%
- Valorisation matière : 40%

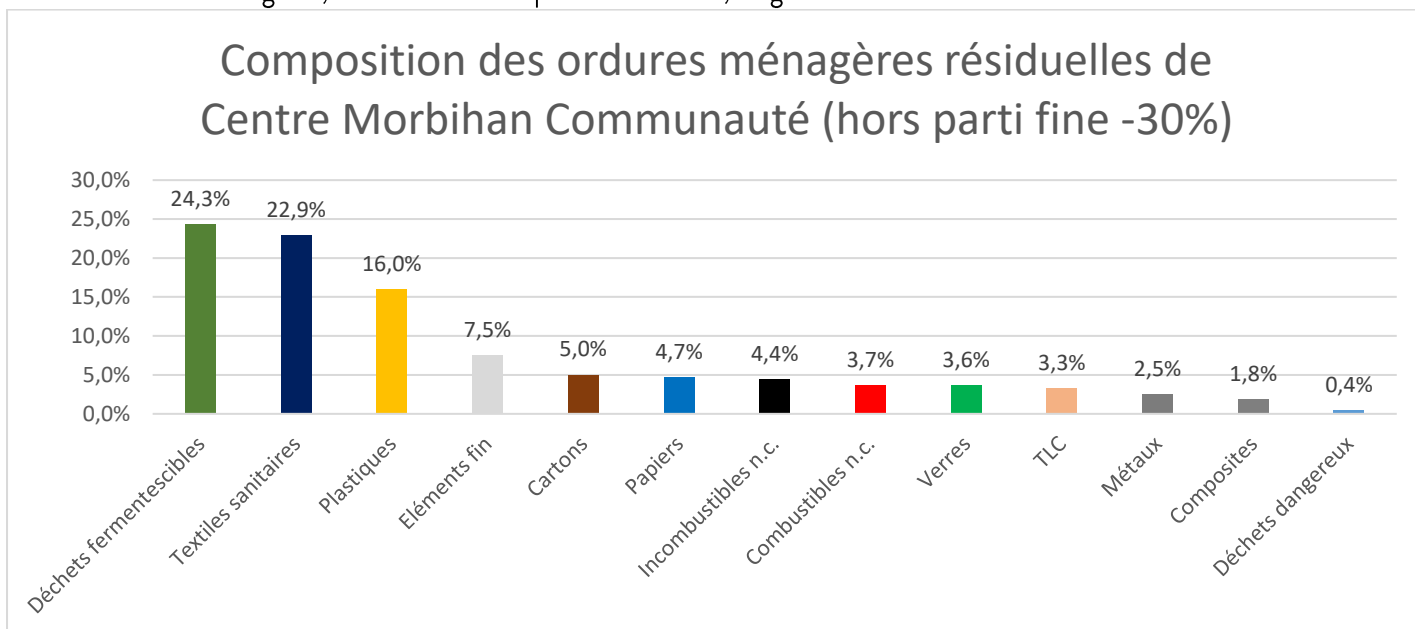
² Un tableau détaillé, reprenant l'ensemble des flux, est disponible en annexe 2 .

Bilan de la caractérisation des ordures ménagères

Le SIT TOMMI a réalisé son MODECOM, Mode de Caractérisation des Ordures Ménagères, en 2023. La caractérisation des ordures ménagères permet de mettre en avant les gisements d'évitement à prioriser dans le cadre d'un plan de prévention des déchets.

Celle-ci a été réalisée sur les ordures ménagères résiduelles mais également sur la benne non-valorisable des déchèteries de la collectivité. Voici ci-après les résultats du MODECOM 2023.

Pour les ordures ménagères, on détaille la composition suivante, diagramme ci-dessous.



On note par rapport au dernier MODECOM :

- Une diminution de 4% des déchets fermentescibles, qui démontre que l'intégration dans les pratiques du geste du tri à la source.
- Une augmentation assez forte de la part du textile sanitaire, qui passe de 16% à 23%.
- Une part non négligeable de la collecte sélective est encore présente : plastique, cartons, papiers, verres... Néanmoins, il est à noter que la part de papier présent dans les OMr a fortement diminué depuis 2018.

Si on regarde de plus près les deux principales catégories, cela donne les compositions suivantes :

Déchets fermentescibles	
Restes alimentaires non consommables	11,72%
Restes alimentaires consommables	8,37%
Reste alimentaire non consommé (sous emballage)	1,88%
Déchets de jardin	1%
Autres fermentescibles	1%

Les déchets fermentescibles sont composés à plus de 60% de biodéchets pouvant être compostés ou méthanisés et de 37% de déchets issus du gaspillage alimentaire.

Textiles sanitaires	
Couches culottes (bébé)	9,50%
Textiles sanitaires souillés (essuie-tout, mouchoirs...)	8,30%
Textiles sanitaires hygiéniques (coton, protection intimes...)	5,10%

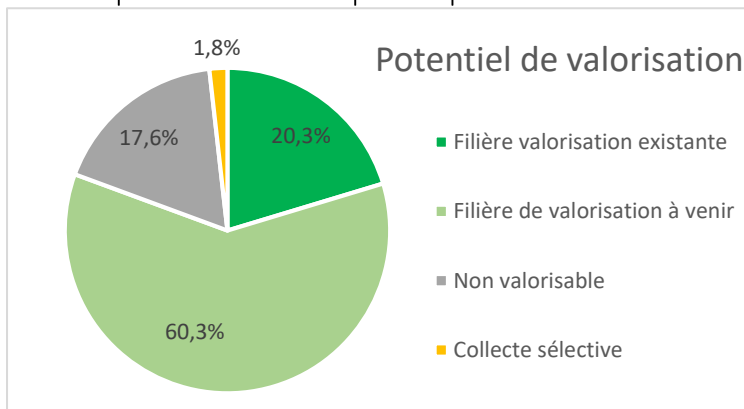
Bilan de la caractérisation de la benne non-valorisable (encombrant)

Le même travail que pour les ordures ménagères a été réalisé par le SITTOM-MI avec la benne non-valorisable en déchèterie.

Les cinq principales catégories sont :

- les déchets issus de la REP Produits et Matériaux de Construction des Bâtiments (45.4%),
- les déchets combustibles hors REP (13.4%),
- les déchets issus de la REP textile (4.2%),
- les déchets issus de la REP Déchets d'Eléments d'Ameublements (3.3%), en nette diminution par rapport à la dernière caractérisation.
- les déchets métalliques hors REP (2.6%).

Voici ci-après les conclusions quant au potentiel de valorisation de la benne non-valorisable :



- Avec l'arrivée de nouvelles filières de valorisation en déchèterie, notamment celle sur les produits et matériaux de construction, plus de la moitié de la benne encombrant pourra être revalorisée.
- Plus d'un quart des déchets dans la benne encombrant ont des filières de valorisation déjà présente en déchèterie.

Gisements d'évitement prioritaires

La connaissance des gisements d'évitement prioritaires permet d'identifier les catégories de produits sur lesquels on peut agir. On ne raisonne plus en flux collectés (Ordures Ménagères résiduelles, collecte sélective, encombrants, etc.) mais en produits. Sur Centre Morbihan Communauté, on observe que dans les 123 kg/hab/an d'ordures ménagères résiduelles, les sous-catégories les plus présentes sont :

- Les restes alimentaires non consommables et consommables avec 23 kg/hab/an ;
- Les emballages plastiques avec 12.2 kg/hab/an ;
- Les couches culottes (bébé) avec 10.9 kg/hab/an ;
- Les textiles sanitaires, fraction papiers souillés, avec 9.5 kg/hab/an ;
- Les textiles sanitaires fraction hygiénique (couches, serviettes, lingettes) avec 5.8 kg/hab/an ;
- Les cartons et cartonnettes avec 5.3 kg/hab/an ;
- Le papier bureautique avec 3.7 kg/hab/an ;
- Les textiles, linges de maison et chaussures avec 3.4 kg/hab/an ; dont 0.8 kg/hab/an identifié comme pouvant être réemployé.
-

Ainsi, une part importante du gisement pourrait faire l'objet d'actions de prévention, telles que le déploiement du compostage, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la promotion des couches lavables, le détournement des textiles, l'éducation aux achats malins, etc. Combiné, cela représente un part d'évitement de 73% sur les ordures ménagères.

Concernant la benne non valorisable, comme indiqué dans ci-dessus le potentiel de valorisation excède les 80%. On note notamment un fort potentiel d'évitement sur la promotion du réemploi et de la réparation : ameublement, jeux jouets, vélo, article de sport... Il est également à noter que la part de textile (vêtements, sacs, chaussures) dans la benne encombrant est très élevé, cela représente un gisement d'évitement de 5.4 kg/hab/an.

Par ailleurs d'autres produits issus des déchèteries ont été identifiés faisant partie des gisements prioritaires : les végétaux et les matériaux occasionnels réemployables : meubles, palettes, caquettes etc.

Bilan du précédent PLPDMA

Le précédent Programme Local de Prévention des déchets était valide de 2018 à 2024.

Il a été complété en 2021 par un programme d'action spécifique sur l'économie circulaire, dans le cadre d'une labellisation ADEME Territoire Econome en Ressource 2021-2024. Au total, les programmes développaient 7 axes : biodéchets, organisation d'événements écoresponsables, bâtiments et travaux publics, éco-consommations des ménages, accompagnement des entreprises, animation scolaire et réemploi et réparation.

Liste des actions

La liste des actions menées et des résultats obtenus lors de la mise en œuvre du PLPDMA 2018-2024 est proposée en annexe 2.

Analyse AFOM

Dans le cadre de la création du nouveau PLPDMA, une analyse Atouts Faiblesse Opportunité Menaces a été menée en deux temps : en interne avec l'ensemble de la cellule prévention et avec les élus de la commission déchets. Cette analyse a par la suite été revue lors de la première réunion de la Commission Consultative de Suivi et d'Elaboration et de Suivi. Voici ci-après les conclusions synthétisées :

ATOUPS	FAIBLESSES
<p>UNE VOLONTE POLITIQUE : les élus de CMC souhaitent faire évoluer les pratiques et sont volontaristes dans la politique de prévention. Un Plan Climat est actuellement en cours d'élaboration et la prévention des déchets y a une place toute particulière.</p> <p>ON NE PART PAS DE RIEN : Plusieurs actions de prévention ont déjà été menées sur le territoire. Certaines actions sont bien ancrées : sensibilisation des scolaires, compostage, jardinage au naturel. CMC dispose également de plusieurs outils de communication.</p> <p>UN SERVICE DECHET INNOVANT : le service déchets est en constante évolution, que ce soit au niveau de l'exploitation (éco-gestion, RI...) ou de la prévention. Chaque agent apporte une expertise particulière et son dynamisme.</p> <p>UN PÔLE REDUCTION : Le service déchets dispose d'une cellule spécifique sur la prévention des déchets, composée de 2 (bientôt 3 personnes) avec des missions bien réparties. Dont un mi-temps complet sur les scolaires.</p> <p>UN RESEAU D'ACTEURS A MOBILISER : CMC a la chance d'avoir sur son territoire plusieurs acteurs clés qui œuvrent en faveur de la réduction des déchets, dont une recyclerie communautaire.</p>	<p>DES CONFLITS INTERNES A LA COLLECTIVITE : des désaccords politiques peuvent compliquer la mise en œuvre des projets.</p> <p>UN BUDGET CONTRAINT : le service déchets fonctionne avec un budget annexe qui se doit d'être à l'équilibre. Peu de marge de manœuvre pour le financement (hors augmentation de la redevance).</p> <p>UNE ECOEXEMPLARITE A DEVELOPPER : il est important de former et sensibiliser les élus et les agents de CMC et des communes pour montrer l'exemple. Jusqu'à présent, ce n'est pas quelque chose qui a été massivement développé.</p> <p>MAINTENIR UN NIVEAU DE SERVICE ELEVE : les usagers attendent, d'autant plus avec le changement de mode de collecte, un niveau de service élevé sur les équipements du service déchets : vétusté des déchèteries et les problèmes techniques des conteneurs.</p> <p>DES THEMATIQUES A DEVELOPPER : certaines actions n'ont pas pu être développées ces dernières années : éco-manifestations, réemploi, broyage... Ces axes doivent être pris en compte dans le prochain programme.</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>ENJEUX CLIMATIQUES ACTUELS : Le contexte climatique actuel pousse les instances publiques et une partie de l'opinion publique à mettre une priorité sur la réduction des déchets (entre autres).</p> <p>POLITIQUES NATIONALES : La politique d'État alloue de plus en plus de fond à la prévention des déchets (AAP et autres) et les réglementations sont de plus en plus contraignantes : ce qui encourage au changement.</p>	<p>CONTEXTE ECONOMIQUE INCERTAIN : La politique de taxation et le contexte géopolitique influencent directement le budget du service déchets d'année en année : TGAP, gaz... Ne permet pas une d'avoir une vision stable du budget.</p> <p>APPREHENSION DE LA POPULATION : En raison de l'instabilité économique et des appréhensions sur le projet de redevance incitative, une partie de la population locale est méfiante vis-à-vis des actions du service déchets.</p>

PROGRAMME D'ACTIONS PLURIANNUEL

Bilan de la mobilisation

L'article R. 541-41-22 CE rend obligatoire la concertation avec les acteurs concernés par la prévention des DMA. La concertation doit prioritairement avoir lieu au sein de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du PLDMA (CCES).

Groupe de travail

Ce groupe de travail, des acteurs locaux, s'est réuni 2 fois :

- Le 04 octobre 2022, pour définir une vision commune sur la politique de prévention des déchets sur le territoire. Une animation sur le format « et si, demain » prenant en compte les 3 cibles (entreprise, collectivité et habitants) a été proposée aux participants. Au total, X structures ont participé à ce premier groupe de travail.
- Le 15 novembre 2022, pour imaginer un nouveau programme d'action en se basant sur les résultats du dernier plan et sur les conclusions de l'atelier précédent. Au total, X structures ont participé à cette réunion.

L'ensemble des positions et idées émises lors de ces réunions ont ensuite été remontées à la commission déchets.

Une proposition de programme d'action, élaborée par la commission en fonction des retours de la CCES et du diagnostic territorial, a été envoyée à la CCES pour avis. L'ensemble des membres ont émis un avis favorable en faveur de cette proposition.

Mise à disposition du PLPDMA au public

Conformément au décret du 10 juin 2015 relatif aux programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés, le projet de PLPDMA a été mis à la disposition du public. Les habitants ont été informés de cette publication par voie de presse, via les canaux de communication des communes (bulletin, site internet) et grâce à la newsletter citoyenne du service déchets.

Objectifs de réduction des DMA

Les objectifs de réduction des déchets suivants ont été décidés par Centre Morbihan Communauté.

Objectifs fixés par le PLPDMA	Diminution par rapport à 2021* (%)	Poids de référence, collecté en 2021* (Kg/habitant/an)	Ratio à atteindre au 31/12/2028 (Kg/habitant/an)
Déchets ménagers et assimilés	4	686	521
Ordures ménagères résiduelles	3	127	104
Déchets verts	10	167	67
Encombrants	10	121	48

**L'année 2021 a été choisie comme année de référence car les chiffres de 2022 n'étaient pas encore disponibles lors de la construction du programme.*

Programme d'actions

Ainsi que le programme d'actions nécessaires pour l'atteinte de ces objectifs est coordonné autour de 5 thématiques, rappelées ci-dessous

- > Communiquer et sensibiliser les usagers à la réduction des déchets
- > Développer l'éco-exemplarité du service public
- > Prévenir et valoriser nos biodéchets alimentaires et végétaux
- > Favoriser la réparation et permettre l'accès aux biens de seconde main
- > Accompagner les entreprises et manifestations dans la prévention de leurs déchets

Axe 1 : Communiquer et sensibiliser les usagers à la réduction des déchets

Il s'agit de la déclinaison d'une partie l'axe 4 du Plan national de prévention des déchets 2021-2027: « Lutter contre le gaspillage et réduire les déchets ».

Contexte

Centre Morbihan Communauté déploie des actions de sensibilisation auprès de différents publics depuis plusieurs années. Le nouveau programme local de prévention vient renforcer les actions déjà menées en : augmentant le temps humain dédié à ces missions, créant des partenariats plus solides avec les acteurs locaux et en diversifiant les projets.

Actions qui seront menées

Cet axe concerne les actions 1 à 6 :

- Mettre en réseau les acteurs locaux « économie circulaire »
- Mettre en avant les bonnes initiatives et les écogestes
- Animer des temps de sensibilisation tout public sur la réduction des déchets
- Promouvoir l'autocollant Stop Pub
- Mettre en œuvre des défis citoyens
- Accompagner les établissements scolaires et périscolaires dans leurs démarches de développement durable

Axe 2 : Développer l'éco-exemplarité du service public

Il s'agit de la déclinaison de l'axe 5 du Plan national de prévention des déchets 2021-2027: « Engager les acteurs publics dans des démarches de prévention des déchets ».

Contexte

Afin d'embarquer l'ensemble de ces citoyens dans des démarches d'économie circulaire, il est important que le service public se montre exemplaire. Jusqu'à présent, les actions de Centre Morbihan Communauté dans cette optique n'étaient pas structurées sous un plan dédié. Avec l'arrivée du Plan Climat Air Energie Territorial, voté en 2024, il a été de donner cet axe une attention majeure.

Actions qui seront menées

Cet axe concerne les actions 7 à 10 :

- Accompagner la collectivité et les communes adhérentes dans la gestion de leurs déchets
- Intégrer des critères d'éco-responsabilité dans nos marchés publics
- Créer un réseau d'échange et de mutualisation pour nos services techniques
- Favoriser la mutualisation et le réemploi des biens mobiliers et immobiliers publics

Axe 3 : Prévenir et valoriser nos biodéchets alimentaires et végétaux

Il s'agit de la déclinaison d'une partie de l'axe 4 du Plan national de prévention des déchets 2021-2027: « Lutter contre le gaspillage et réduire les déchets ».

Contexte

D'après le diagnostic territorial, la biomasse a été comme gisement prioritaire pour Centre Morbihan Communauté. La collectivité propose de nombreuses actions sur cette thématique depuis de plusieurs années. La plus emblématique est la distribution gratuite de composteurs depuis 2012. Centre Morbihan Communauté dispose donc d'un plan d'actions sur 3 ans spécifique sur cette thématique, pour prévenir et valoriser la production de biodéchets alimentaires et végétaux. L'ensemble des actions portées dans ce programme ont été développées dans le cadre de son intégration au PLPDMA.

Actions qui seront menées

Cet axe concerne les actions 11 à 22 :

- Développer le compostage individuel pour les usagers en habitat individuel

- Développer le compostage partagé pour les usagers en petit habitat collectif (<15 logements)
- Promouvoir le compostage en établissement pour les entreprises volontaires
- Développer la collecte séparée en point d'apport volontaire pour les usagers en gros habitat collectif (>15 logements)
- Proposer une collecte séparée en point d'apport volontaire pour les professionnels en centre-ville et hyper-centre volontaires
- Proposer une collecte séparée en porte à porte pour les professionnels hors centre-ville et hyper-centre volontaires
- Favoriser la pratique du broyage de proximité pour les habitants
- Accompagner les services techniques des communes dans leurs pratiques zéro déchet vert
- Créer des synergies interprofessionnelles sur les déchets végétaux
- Former les cantines scolaires à la lutte contre le gaspillage alimentaire
- Accompagner les professionnels à la lutte contre le gaspillage alimentaire

Axe 4 : Favoriser la réparation et permettre l'accès aux biens de seconde main

Il s'agit de la déclinaison d'une partie de l'axe 2 « Allonger la durée d'usage des produits en favorisant leur entretien et leur réparation » et de l'axe 3 « Développer le réemploi et la réutilisation » du Plan national de prévention des déchets 2021-2027.

Contexte

En raison de la volonté de réduire les tonnages entrant en déchèterie et de la présence d'un nombre d'acteurs locaux important sur le territoire, Centre Morbihan Communauté souhaite développer le réflexe du réemploi auprès de ses habitants. Cela passe par un accompagnement des acteurs locaux dans la continuité de leur activité et par l'organisation de temps de sensibilisation.

Actions qui seront menées

Cet axe concerne les actions 23 à 29 :

- Soutenir les initiatives locales en faveur du réemploi
- Soutenir la création d'un réseau de professionnels et citoyens en faveur de la réparation
- Soutenir l'émergence et la pérennité de structures favorisant le réemploi sur le territoire
- Promouvoir l'utilisation des couches lavables
- Organiser un événement biennuel sur le réemploi
- Organiser des événements de type matériauthèques éphémères

Axe 5 : Accompagner les entreprises et manifestations dans la prévention de leurs déchets

Il s'agit de la déclinaison de l'axe 1 du Plan national de prévention des déchets 2021-2027: Intégrer la prévention des déchets dès la conception des produits et des services ».

Contexte

L'accompagnement de la sphère économique dans le développement de démarches d'économie circulaire a débuté lors du dernier PLPDMA en 2021. Grâce au partenariat entre les services déchets et développement économique de Centre Morbihan Communauté, de nombreuses actions de sensibilisation et de formation ont été menées. Ce nouveau plan a pour objectif de maintenir le même niveau de sensibilisation et d'élargir la mission d'accompagnement aux changements de pratique.

Actions qui seront menées

Cet axe concerne les actions 30 à 36

- Accompagner les entreprises du territoire dans la gestion de leurs déchets
- Organiser des bourses d'échanges interentreprises
- Organiser des temps de formation sur l'économie circulaire auprès des entreprises

- Créer un parcours d'initiation à l'écoconception
- Former les organisateurs d'événements à la prévention des déchets
- Améliorer la mutualisation des équipements lors des manifestations
- Promouvoir l'achat en vrac
- Accompagner les porteurs de projets en économie circulaire

Moyens humains

Equipe dédiée

La cellule économie circulaire du service prévention des déchets est composée de 3 postes en équivalent temps plein. La répartition des missions est la suivante :

- Cheffe de projet économie circulaire :
 - o Pilotage du programme et des missions de la cellule prévention
 - o Thématique de référence : Eco-exemplarité du service public, accompagnement et formation des entreprises privées
- Chargée de mission biodéchets :
 - o Thématique de référence : tri à la source des biodéchets, prévention des déchets verts et lutte contre le gaspillage alimentaire
- Eco-animateur :
 - o Thématique de référence : mobilisation citoyenne, sensibilisation des scolaires et promotion du réemploi.

Autres directions impliquées

Afin de mener à bien l'intégralité de son programme d'action, le service déchets travaille en partenariat avec plusieurs autres services de la collectivité. Voici ci-après la répartition par axe :

Services	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4	Axe 5
Prévention et gestion des déchets	Assure la mise en œuvre des actions (programmation, animation et communication)			Co-assure la mise en œuvre	
Transition écologique et énergétique	Assure la transversalité entre les services Soutien technique pour la mobilisation et la mise en œuvre de certaines actions				
Développement économique					Co-assure la mise en œuvre
Emploi, Formation et Insertion	Soutien technique			Soutien technique	
Communication	Soutient technique pour la mobilisation				
Tourisme					Soutien technique
Culture	Soutien technique				

Elus référents

Le pilotage politique du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés est assuré par la commission gestion et prévention des déchets, représentée par 1 élu de chaque commune. Le vice-président en charge de l'environnement, M. Gérard Le Roy assure un suivi régulier des actions auprès du bureau et du conseil communautaire.

LES FICHES ACTIONS

Axe 1 : Communiquer et sensibiliser les usagers à la
réduction des déchets

ACTION 1

Mettre en réseaux les acteurs locaux « économie circulaire »

CONTEXTE

Centre Morbihan Communauté dispose d'un réseau dynamique d'acteurs locaux impliqué dans la prévention des déchets. Au cours des réunions destinées à l'élaboration du PLPDMA, ces structures, privées ou associatives, ont émis la volonté de se rencontrer lors d'événements informels, afin :

- De créer des partenariats durables
- De créer des projets ancrés sur le territoire.

Il a été décidé qu'au moins une fois par an, un temps de rencontre et d'échange entre les acteurs locaux œuvrant pour l'économie circulaire sera organisé, sous forme de : speed-meeting, soirée conviviale, petit déjeuner, etc.

Objectifs	Favoriser l'interconnaissance et le partage d'expérience	
Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible
	Cheffe de projet EC	Entreprises, associations, élus
PLANNING MISE EN OEUVRE		BUDGET
2023	Identifier les acteurs locaux de l'économie circulaire Organiser un temps de rencontre libre inter-acteurs	100€/an (frais d'alimentation)
2024 à 2028	Organiser un temps de rencontre libre inter-acteurs Organiser une réunion de travail thématique Retour d'expérience sur l'année précédente	
OBJECTIFS ET INDICATEURS		
Année	Nombre de rencontres inter-acteurs /an	Nombre de réunions de travail thématiques / an
2023 - 2028	1	1

ACTION 2

Mettre en avant les bonnes initiatives et les éco-gestes

CONTEXTE

Centre Morbihan Communauté possède différents canaux de communication : réseaux sociaux, site internet, bulletin intercommunal. Le service prévention des déchets envoie également une newsletter pour les habitants afin de communiquer sur les animations et informations. Les habitants peuvent s'inscrire en ligne ou lors de rencontres organisées par le service.

La collectivité dispose d'un réseau dynamique d'acteurs locaux impliqués dans la prévention des déchets. De nombreuses initiatives existent déjà sur le territoire, pour autant, elles ne sont pas connues de tous.

Le service déchets a pour projet de mettre en œuvre un système de redevance incitative pour 2024, il est donc impératif que la communication sur les gestes du quotidien pour la réduction des déchets soit accessible à tous.

C'est pourquoi, il a été décidé de mettre en avant, au travers de différents canaux de communication, les bons plans locaux et les écocgestes. Le service déchets souhaite notamment :

- Consolider la newsletter « Les Eco-news de CMC » : planning de diffusion, régularité.
- Réaliser des vidéos de présentation des initiatives locales intéressantes
- Réaliser des tutos sur des éco-gestes simples.

Objectifs	Permettre l'accès à l'information sur les enjeux de la prévention des déchets à tous.	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Cheffe de projet EC, Eco-animateur, Chargée de mission Biodéchets, Responsable com'	Usagers, Entreprises, Associations, Elus

PLANNING MISE EN ŒUVRE		BUDGET
2023	Valider une organisation pour la newsletter Créer un plan de communication annuel Restructurer le site internet pour permettre une meilleure lisibilité	Aucun budget n'est nécessaire pour la mise en œuvre de cette action
2024 - 2028	Publier 6 newsletters / an Réaliser au moins 6 points presses sur les activités du service déchets Publier 1 contenu média sur une initiative locale ou un éco-gestes /an (vidéo, graph, audio)	

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de Newsletter (initiative locale)/an	Nombre de point-presse (initiative locale)/an	Nombre de contenu média (initiative locale)/an
2023 - 2028	6	4	1

ACTION 3

Animer des temps de sensibilisation tout public sur la réduction des déchets

CONTEXTE

Centre Morbihan Communauté organise depuis de nombreuses années des animations à destination du tout public sur les sujets de prévention et réduction des déchets. Les thématiques sont variées : réemploi, Do It Yourself, réparation, gaspillage alimentaire, compostage...

La collectivité participe également à plusieurs semaines thématiques :

- Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides (SPAP), qui se tient avec le concours du Syndicat Blavet Terre et Eau lors de leur événement « Blavet au Naturel » - mars
- Semaine du Développement Durable - juin
- Semaine Européenne de Réduction des Déchets

L'objectif de cette fiche action est de continuer à organiser des temps d'animations (hors période ou pendant les semaines nationales) tout en diversifiant le catalogue des animations.

Objectifs	Permettre l'accès à l'information sur les enjeux de la prévention déchets à tous.		
Public cible	Pilotes/ Agents référents		Public-cible (généralisation / massification)
	Cheffe de projet EC, Eco-animateur, Chargée de mission Biodéchets		Les usagers
PLANNING MISE EN OEUVRE			BUDGET
2023 - 2028	Participer aux 3 temps forts suivants : (SERD, SPAP, SDD...), en mobilisant les acteurs locaux en amont. Diversifier le catalogue des animations en enrichissant les partenariats avec les partenaires locaux et en participant à des formations. Organiser au moins 10 animations, animées en interne ou en externe.		2000€ / an
OBJECTIFS ET INDICATEURS			
Année	Nombre de temps forts organisés/an	Nombre d'animations/an	Nombre d'usagers sensibilisés
2023 - 2028	3	15	500

ACTION 4

Promouvoir l'autocollant Stop Pub

CONTEXTE

Chaque nouvel arrivant sur le territoire reçoit un autocollant Stop Pub » lorsqu'une demande de badge est effectuée. Ces autocollants permettent de ne recevoir dans les boîtes aux lettres que les courriers adressés et les informations des collectivités. Il est également possible pour tout usager du territoire de s'en procurer dans les locaux de la collectivité, des communes et des commerces partenaires.

Ces autocollants sont fournis par la région Bretagne ou le SITCOM-MI.

Dans l'attente des conclusions de l'expérimentation du « Oui pub » proposée par la loi « Climat et Résilience », il a été décidé de poursuivre la distribution des autocollants « Stop Pub ».

Objectifs	Limiter le gaspillage de papier	
-----------	---------------------------------	--

Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Eco-animateur	Les usagers

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023 - 2028	Distribuer des autocollants Stop Pub dans les locaux de la collectivité, des communes et des commerces partenaires. En inclure systématiquement dans la procédure de demande de badge de badge.	Action financée par la Région
2025	Assurer une veille réglementaire (fin de l'expérimentation du OUI PUB) pour voir si l'action est adoptée et adapter l'action.	

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Pourcentage de boîtes aux lettres équipées	Nombre d'autocollant distribué
2023		
2024		
2025		
2026		
2027		
2028		

ACTION 5

Mettre en œuvre des défis citoyens

CONTEXTE

Dans l'optique de modifier les habitudes de consommation pour favoriser la prévention et la réduction des déchets, Centre Morbihan souhaite développer des défis citoyens pour accompagner de manière approfondie quelques foyers du territoire par an.

Les défis peuvent être généralistes (Gaspi, c'est fini !) ou centrés sur une thématique (Zéro Déchet Vert, Rien De Neuf...). Ils durent sur une période de plusieurs mois, avec un diagnostic en amont et un bilan à la clôture. Il n'y a pas de critères d'éligibilité très prégnants pour la sélection des 10 foyers accompagnés, en dehors de leurs appartenances au territoire.

L'objectif sera ensuite de diffuser par l'exemple en capitalisant sur la démonstration par l'exemple. Une couverture médiatique dédiée sera mise en place pour chaque défi : bulletins municipaux, bulletin intercommunal, presse, radio.

A terme, la collectivité souhaite créer un réseau de citoyens engagés pour favoriser les changements d'habitudes.

Objectifs	Favoriser les changements d'habitude en démontrant par l'exemple	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Eco-animateur, Chargée de mission Biodéchets	Les usagers, les élus, les entreprises

PLANNING MISE EN OEUVRE		BUDGET
2023	Organiser un « Défi Zéro Déchets Vert », pour accompagner les habitants sur les techniques de revalorisation des déchets in situ. Dans le cadre de l'arrivée de la redevance incitative, c'est un sujet très attendu.	3000€/an
2024	Organiser un défi « Gaspi, c'est fini ! » pour accompagner les habitants sur leurs habitudes de consommation générale dans le cadre de la mise en œuvre effective de la redevance incitative. Un suivi des apports en ordures ménagères et en déchèterie pourra être fait grâce à la plateforme déchets.	
2025 - 2028	Organiser un défi citoyen en fonction des problématiques de la collectivité.	

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de défis citoyens organisés	Nombre de participants minimum	Nombre de retombées médiatiques
2023 - 2028	1	6	7

ACTION 6

Accompagner les établissements scolaires et périscolaires dans leurs démarches de développement durable

CONTEXTE

L'éco-animateur de Centre Morbihan Communauté a 50% de son temps de travail dédié à l'accompagnement et à la sensibilisation des scolaires (de la maternelle au lycée). Il dispose pour cela d'un catalogue d'animations à proposer sur des temps scolaires ou périscolaires. Celui-ci est constamment aménagé en fonction de ses connaissances et des besoins des établissements.

La collectivité est labellisée Relai Eco-Ecole depuis 2022. Eco-Ecole est un programme gratuit et international qui vise à engager les écoles, collèges et lycées dans le développement durable. Il propose une méthodologie en 7 points, 8 thématiques et une labellisation pour valoriser les projets scolaires. Etre relais éco-école implique une formation pour suivre et accompagner les établissements dans leurs démarches.

Centre Morbihan Communauté souhaite poursuivre ces actions d'accompagnement des établissements scolaires et périscolaires sur le territoire.

Objectifs	Sensibiliser le public scolaire sur les enjeux liés à la production de déchets et les pistes de solutions Augmenter le nombre d'établissements prenant en compte les enjeux du développement durable dans leur gestion	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Eco-animateur	Scolaire

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023 - 2028	Proposer tous les 2 ans un projet pédagogique sur une thématique dédiée à la prévention des déchets et accompagner les 10 classes retenues. Mettre à jour fréquemment le catalogue des animations, en s'appuyant sur les différents services de la collectivité et le réseau des partenaires locaux. Recruter annuellement des établissements scolaires et périscolaires. Réaliser un suivi téléphonique des écoles engagées dans une démarche Eco-Ecole. Organiser des rencontres inter-établissements pour favoriser le partage de connaissances.	Aucun budget n'est nécessaire pour la mise en œuvre de cette action
-------------	---	---

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de classes sensibilisées à la prévention des déchets / an	Nombre d'établissements accompagné dans leur démarche de développement durable /an
2023 - 2028	50	2

Axe 2: Développer l'éco-exemplarité du service public

ACTION 7

Mobiliser l'ensemble des services dans une politique d'économie circulaire

CONTEXTE

La démarche d'économie circulaire est pour le moment portée exclusivement par les services prévention des déchets et développement économique. D'autres services sont ponctuellement impliqués dans certaines actions, mais la réflexion économie circulaire n'est pas systémique. L'arrivée du Plan Climat Air Energie territorial va permettre de développer encore plus la transversalité de cette thématique.

Bien que la démarche soit inscrite dans le projet de territoire de Centre Morbihan Communauté ; 4^{ème} objectif stratégique : faisons des innovations écologiques et énergétiques une des signatures de notre développement local ; l'acculturation politique de ce sujet est assez limitée.

Suite à l'autoremplissage du label « économie circulaire » du programme Territoire en Transition de l'ADEME, la collectivité pourrait viser une labellisation 2 étoiles de sa démarche.

Objectifs	Améliorer la gestion et la prévention des déchets au sein du service public		
Public cible	Pilotes/ Agents référents		Public-cible (généralisation / massification)
	Cheffe de projet EC Chargée de mission PCAET		Elus, Services de CMC
PLANNING MISE EN OEUVRE		BUDGET	
2023-2028	Remplir, en collaboration avec les services concernés l'autoévaluation pour le label économie circulaire Participer aux réunions de réseaux bretons sur les pilotages de politiques d'économie circulaire		Aucun budget n'est nécessaire pour la mise en œuvre de cette action
2024	Etudier la possibilité d'un engagement politique dans Territoire en Transition Faire valider une feuille de route pour la mobilisation des services dans cette démarche		
2025 - 2028	Sensibiliser les élus, les cadres et les chargés de missions transversaux aux enjeux de l'économie circulaire Accompagner les services dans la mise en œuvre de projets		
OBJECTIFS ET INDICATEURS			
Année	% label économie circulaire (évaluation externe)	Nombre d'élus sensibilisés / an	Nombre d'agents sensibilisés / an
2025	33 %	7	10
2028	40 %		

ACTION 8

Accompagner la collectivité et les communes adhérentes dans la gestion de leurs déchets

CONTEXTE

En 2022, la gestion des déchets produits par les bâtiments communautaires est laissée à l'appréciation des agents sur site. Les agents communautaires sont vecteurs d'informations auprès du grand public, il est donc important de s'assurer qu'ils ont les bonnes informations sur le tri des déchets. Il en va de même pour les communes du territoire.

Afin de réduire la production d'ordures ménagères de la collectivité et d'informer sur les bonnes pratiques, le service déchets prévoit donc de mener des actions en direction des agents territoriaux. Dans un premier temps auprès de la collectivité, dans un second temps auprès des communes adhérentes.

Objectifs	Diminuer la production d'ordures ménagères produites et améliorer la qualité du tri par CMC Proposer des solutions de prévention des déchets dans les bâtiments communautaires	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Cheffe de projet EC, Eco-animateur Chargée de mission PCAET	Elus, Service de CMC, Communes

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2024	Réaliser un état des lieux sur la gestion des déchets et harmoniser les pratiques Former l'ensemble des agents aux consignes de tri Équiper l'ensemble des sites d'une solution de tri à la source des bio-déchets	Aucun budget n'est nécessaire pour la mise en œuvre de cette action
2025	Proposer aux communes volontaires un accompagnement similaire.	
2023 - 2028	Organiser des temps de sensibilisation et des ateliers sur la prévention des déchets auprès des agents (gaspillage alimentaire, réemploi, consommations...)	

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Objectif de réalisation sur l'harmonisation des consignes de tri	Nombre d'animations réalisées à l'intention des agents/an	Nb d'agents sensibilisés / an
2024	100% CMC	4	80
2025			
2026	100% communes adhérentes		
2027			
2028			

ACTION 9

Intégrer des critères d'éco-responsabilité dans nos marchés publics

CONTEXTE

La commande publique représente près de 10% du PIB français : il s'agit ainsi d'un levier puissant pour œuvrer pour la transition écologique en menant une politique d'achats intégrant le développement durable.

La Loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (Climat et Résilience) du 22 août 2021 a instauré que les marchés et contrats publics doivent prendre en compte des critères écologiques : cette action permet ainsi de répondre à cette exigence.

Cette action sera principalement portée par le service en charge du PCAET.

Objectifs	Augmenter la part de marchés publics avec des critères environnementaux	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Cheffe de projet EC Chargée de mission PCAET	Services de CMC Communes

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2024	Établir une feuille de route sur l'intégration de critères d'éco-responsabilité dans nos marchés publics – dans le cadre de l'adoption PCAET.	
2025 - 2028	Décider d'engager une structuration de la politique d'achats responsables, via une délibération (hors obligation de SPASER) Réaliser une cartographie des achats de la collectivité : identification des principales familles d'achats, des enjeux associés, des priorités d'action Adhésion à un réseau national pour accompagner le changement de pratique. Mise en place d'une charte achats durables Formation d'un ou plusieurs agents (référent "achat durable") dans chaque pôle sur les possibilités d'intégration du développement durable dans les marchés publics Proposer des formations pour l'ensemble des agents qui rédigent des CCTP ou qui réalisent des achats	1000€/formation

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Feuille de route	Part des marchés intégrant des closes environnementales	Nombre d'agents formés cumulés
2024	établit	-	
2028		60%	15

ACTION 10

Créer un réseau d'échanges et de mutualisation pour les services techniques

CONTEXTE

Lorsque la collectivité avait lancé en 2021 un Appel à Manifestation d'Intérêt sur l'écoconstruction, plusieurs communes avaient remontées leur besoin d'organisation de temps d'échange plus régulier sur cette thématique.

Les différents services techniques du territoire partagent les mêmes problématiques environnementales. A ce titre, il serait judicieux de favoriser les échanges de bonnes pratiques en organisant des rencontres annuelles ou des visites de site.

Objectifs	Diminuer la production de déchets issus du BTP des chantiers publics territoriaux	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	
	Public-cible (généralisation / massification)	
	Cheffe de projet EC	Services de CMC, Communes
PLANNING MISE EN OEUVRE		BUDGET
2024 - 2028	Organiser au minimum une réunion de rencontre/an pour les agents des services techniques de CMC et des communes Proposer des visites de chantier avec des caractéristiques environnementales.	50€
OBJECTIFS ET INDICATEURS		
Année	Nombre de rencontres organisées/an	Nombre de site visités cumulés
2024 - 2028	1	5

ACTION 11

Favoriser la mutualisation et le réemploi des biens mobiliers et immobiliers publics

CONTEXTE

Centre Morbihan Communauté et ses communes adhérentes disposent de nombreux biens qui pourraient être mutualisés ou réemployés, tels que : mobiliers, flotte informatique, petits et gros outillages, tonnelles... ect.

Actuellement, la collectivité assure le réemploi d'une partie de son mobilier en passant par sa recyclerie communautaire, Le Grenier, mais ce n'est pas une pratique systématique.

Objectifs	Diminuer la production de DMA issus du secteur publics	
	Augmenter la part de réemploi des biens publics	
	Favoriser les synergies de mutualisation	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	
	Public-cible (généralisation / massification)	
	Cheffe de projet EC	Elus , CMC, Communes, Associations, grand public

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2024	Installer une give box expérimentale dans les locaux du pôle environnement de Centre Morbihan Communauté	Aucun budget n'est nécessaire pour la mise en œuvre de cette action.
2025-2028	<p>Établir un recensement des biens mobiliers et immobiliers que possèdent CMC et/ou les communes à la suite du pré-diagnostic déchets.</p> <p>Étudier la possibilité d'une mise à disposition de ces biens pour les acteurs locaux, via une charte de mise à disposition.</p> <p>Établir un protocole de fin de vie pour favoriser le réemploi lors du renouvellement des biens immobiliers.</p> <p>Étudier la possibilité d'utiliser une plateforme spécialisée pour favoriser le réemploi des biens publics auprès des citoyens.</p> <p>Proposer dans les bâtiments volontaires la mise en place de Give Box.</p>	

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Protocole de fin de vie	Nombre de biens réemployés	Nombre de Give-Box installées cumulées
2024			1
2025	Etablit		3
2026			5
2027			7
2028			8

Axe 3 : Prévenir et valoriser nos biodéchets alimentaires et végétaux

ACTION 12

Développer le compostage individuel pour les usagers en habitat individuel

CONTEXTE

En 2022, le taux d'équipement en composteur individuel sur CMC est de 40%. La promotion du compostage est une action que mène la collectivité depuis plusieurs années, c'est une des actions les plus reconnues par les usagers. La mise à disposition de ces composteurs et des bioseaux associés est gratuite pour l'habitant. Le parc immobilier de la collectivité est composé en grande majorité d'habitat individuel avec jardin. En raison de la politique de prévention menée depuis plusieurs années et du taux d'équipement en composteur individuel du territoire et du coût de revient du dispositif, il a été décidé que la promotion du compostage individuel serait la seule solution de tri à la source proposée aux foyers en habitat individuel.

Objectifs	Atteindre un taux d'équipement de composteurs fournis par CMC de 50% en 2024 Atteindre un taux de pratique du compostage de 75% en 2024 (il a été estimé en 2022 que 25% des foyers composterait sans équipement fourni par CMC)	
Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets	Tous les usagers de CMC en habitation individuel disposant d'un jardin

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023	500 composteurs distribués, via un renouvellement de la communication autour de cette action ainsi qu'un nouveau format de distribution.	21 910 €
2024	450 composteurs distribués, avec le nouveau fonctionnement établi en 2023. Afin d'accompagner sur le long terme la pratique du compostage sur le territoire, la collectivité va créer un réseau des citoyens composteurs.	19 719 €
2025 - 2028	250 composteurs distribués / an à minima La collectivité continue d'animer le réseau « citoyens composteurs » en favorisant l'autonomisation du collectif.	15 000 €/ an

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de composteurs distribués	Nombre de réunions réseau compostage organisées	Quantités biodéchets évités Omr cumulé (toutes actions) (tonnes)
2023	500	0	105
2024	450	2	211
2025	250	2	316
2026	250	1	422
2027	250	1	527
2028	250	1	633

ACTION 13

Développer le compostage partagé pour les usagers en petit habitat collectif (<15 logements)

CONTEXTE

Le développement du compostage collectif n'est pas une action qui a été vraiment développée dans les anciens programmes locaux de prévention. Aucune promotion ni prospection spécifiques concernant cette solution de gestion in situ des biodéchets n'ont été réalisées. L'installation d'un pavillon de compostage se faisait seulement sur demande spécifique d'un collectif ou d'un établissement. On dénombre en 2022 un seul site de compostage partagé en habitats collectifs. Dans l'objectif d'adapter la solution de tri à la source à la typologie des habitations, le service gestion et prévention des déchets a opté pour un développement de la pratique du compostage partagé seulement pour les petits collectifs.

Objectifs	Equiper 100% des petits collectifs (<15 logements) en pavillon de compostage	
Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets	Usagers en petits habitats collectifs (<15 logements)

PLANNING MISE EN OEUVRE		BUDGET
2023	Rencontrer les mairies pour définir un schéma de déploiement cohérent à l'échelle du territoire et assurer les apports en matière sèche.	2 694 €
2024	Installer 10 nouveaux pavillons de compostage partagé et former les bénéficiaires. Inclure les référents des sites de compostage partagé dans le réseau des citoyens composteurs.	2 694 €
2025 - 2028	Faire un point d'étape avec les mairies pour le fonctionnement du dispositif et travailler sur les potentiels points faibles. Installer de nouveaux pavillons de compostage partagé et former les bénéficiaires Inclure les référents des sites de compostage partagé dans le réseau des citoyens composteurs.	1 539 €

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de pavillons installés (cumulés)	Nombre de réunions réseau compostage organisées	Quantités biodéchets évités Omr cumulé (toutes actions) (tonnes)
2024	10	2	211
2025	16	2	316
2026	18	1	422
2027	20	1	527
2028	22	1	633

ACTION 14

Promouvoir le compostage en établissement pour les entreprises volontaires

CONTEXTE

Le développement du compostage en établissement n'est pas une action qui a été vraiment développée dans les anciens programmes locaux de prévention. L'installation d'un pavillon de compostage se faisait seulement sur demande spécifique d'un collectif ou d'un établissement. Sur le territoire de Centre Morbihan Communauté, on dénombre en 2022 4 sites de compostage en établissement.

Dans l'objectif d'adapter la solution aux profils des professionnels producteurs de biodéchets, le service gestion et prévention des déchets a opté pour un développement de la pratique du compostage en établissement seulement pour les entreprises volontaires hors centre-ville ou hyper centre. Cette solution est proposée en complémentarité d'une collecte en porte à porte pour les professionnels.

Objectifs	100% des professionnels disposant d'une colonne privative ont une solution de tri à la source (compostage ou collecte)	
Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets	Professionnels hors centre-ville et hyper-centre

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023	Envoyer une information (mail ou papier) sur les solutions de tri à la source proposées par la collectivité à tous les professionnels producteurs de biodéchets du territoire. Installer un pavillon de compostage en établissement et former les équipes au compostage et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.	240 € / an
2024 - 2028	Installer au moins un nouveau pavillon de compostage en établissement par an et former les équipes au compostage et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Créer un réseau de professionnels engagés dans la prévention des biodéchets alimentaires et organiser une réunion de rencontre.	

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre d'établissements bénéficiaires (cumulé)	Quantités biodéchets évités dans Omr cumulés (toutes actions) (tonnes)
2023	5	105
2024	6	211
2025	7	316
2026	8	422
2027	9	527
2028	10	633

ACTION 15

Développer la collecte séparée en point d'apport volontaire pour les usagers en gros habitat collectif (>15 logements)

CONTEXTE

Début 2019, la collectivité lance une expérimentation sur la mise en place d'une collecte séparée des biodéchets en apport volontaire. En 2022, on dénombre 3 points d'apport volontaire installés (PAV) pour 500 habitants estimés.

Dans l'objectif d'adapter la solution de tri à la source à la typologie des habitations, le service gestion et prévention des déchets a opté pour un développement de la collecte séparée des biodéchets en PAV seulement pour les gros collectifs. Ils sont présents exclusivement dans les villes de Locminé, Saint-Jean-Brévelay et Plumelec. L'hypothèse de dotation est la suivante : 1 PAV / 100 foyers bénéficiaires.

Objectifs	Equiper 100% des gros collectifs (>15 logements) en points d'apport volontaire biodéchets.
------------------	--

Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets Responsable du service Exploitation	Usagers en gros habitats collectifs (>15 logements)

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023	Rencontrer les communes de Locminé, Saint-Jean-Brévelay et Plumelec pour la mise en place du dispositif. Installer 3 PAV sur le territoire et assurer la communication auprès des futurs bénéficiaires : porte à porte, distribution bioseaux... Organiser, en partenariat avec le SITTOM-MI, une campagne de communication en porte à porte pour sensibiliser les habitants au geste de tri des biodéchets	11 440 €
2024	Installer 4 PAV sur le territoire et assurer la communication auprès des futurs bénéficiaires : porte à porte, distribution bioseaux...	13 950 €
2025 - 2028	Organiser une rencontre avec le SITTOMMI pour la poursuite du dispositif Continuer de mettre à disposition des bioseaux et documentations sur le tri des déchets pour les foyers bénéficiaires	100 €

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de PAV installé (cumulé)	Nombre d'usagers bénéficiaires	Tonnages de biodéchets ménagers collectés (t/an)
2023	6	1000	35
2024	10	1700	50
2025 - 2028	0	2500	55

ACTION 16

Proposer une collecte séparée en point d'apport volontaire pour les professionnels en centre-ville et hyper-centre volontaires

CONTEXTE

Début 2019, la collectivité lance donc une expérimentation sur la mise en place d'une collecte séparée des biodéchets en apport volontaire. En 2022, on dénombre 3 PAV installés sur la ville de Locminé.

Dans l'objectif d'adapter la solution aux profils des professionnels producteurs de biodéchets, le service gestion et prévention des déchets a opté pour un développement de la collecte séparée en PAV seulement pour les entreprises en centre-ville ou hyper centre, pour les communes de Locminé, Saint-Jean-Brévelay et Plumelec. Avec la dotation suivante : 1PAV/5 professionnels volontaires.

Objectifs	Proposer un système de tri à la source pour les professionnels volontaires
------------------	--

Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets Responsable de projet Economie circulaire	Professionnels en centre-ville et hyper-centre

PLANNING MISE EN OEUVRE		BUDGET
2024 - 2025	Installer 1 PAV professionnel par an, si demande faite. Faire signer une charte d'engagement aux 5 professionnels Accompagner les bénéficiaires à la lutte contre le gaspillage alimentaire.	3 300 € / PAV installés
2026 - 2028	Suivre le bon usage des dispositifs mis en place	

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de PAV installés (cumulé)	Nombre de professionnels bénéficiaires (cumulés)	Tonnages de biodéchets hors ménages collectés (t/an)	Quantités de biodéchets évités Omr cumulé (toutes actions) (tonnes)
2024	1	5	50	211
2025	2	10	100	316
2026	2	10	100	422
2027	2	10	100	527
2028	2	10	100	633

ACTION 17

Proposer une collecte séparée en porte à porte pour les professionnels hors centre-ville et hyper-centre volontaires

CONTEXTE

Dans le cadre du programme Territoire Econome en Ressources, Centre Morbihan Communauté a expérimenté la collecte séparée en porte à porte des biodéchets pour les professionnels en 2021.

En 2022, on dénombre 5 établissements bénéficiaires pour une collecte estimée à 20t/an.

Dans l'objectif d'adapter la solution aux profils des professionnels producteurs de biodéchets, le service gestion et prévention des déchets a opté pour un développement de la collecte séparée en porte en porte seulement pour les entreprises volontaires hors centre-ville ou hyper centre. Cette solution est proposée en complémentarité d'une pratique du compostage en établissement.

Objectifs	Proposer un système de tri à la source pour les professionnels volontaires	
Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets Responsable de projet Economie circulaire	Professionnels hors centre-ville et hyper-centre

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023	Envoyer une information (mail ou papier) sur les solutions de tri à la source proposées par la collectivité à tous les professionnels producteurs de biodéchets du territoire Rajouter 7 établissements dans la collecte séparée et les accompagner à la lutte contre le gaspillage alimentaire.	Aucun budget n'est nécessaire pour la mise en œuvre de cette action.
2024	Rajouter 7 établissements dans la collecte séparée et les accompagner à la lutte contre le gaspillage alimentaire.	
2025 - 2028	Rajouter les établissements volontaires dans la collecte séparée et les accompagner à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Créer et animer un réseau de professionnels engagés dans la prévention des biodéchets alimentaires	

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre d'établissements bénéficiaires (cumulé)	Tonnages de biodéchets collectés (t/an)	Quantités biodéchets évités Omr cumulé (toutes actions) (tonnes)
2023	12	40	105
2024	20	65	211
2025	25	90	316
2026	30	110	422
2027	35	130	527
2028	40	150	633

ACTION 18

Organiser des campagnes de broyage test en commune

CONTEXTE

En 2022, aucune action de prévention et de valorisation des biodéchets végétaux n'a été organisée en déchèterie. A partir de 2024, l'accès en déchèterie sera limité en nombre de passages dans l'année, en raison de la mise en place de la redevance incitative.

Le programme d'action sur la réduction et le tri à la source des biodéchets comprend un développement du broyage de proximité pour apporter aux usagers une solution de broyage de leurs déchets verts difficilement valorisables sur place sans broyeur. La mise en place de ce dispositif est délicate à mettre en place et passera par des campagnes tests afin de répondre au mieux aux besoins des usagers et à la faisabilité du projet.

Objectifs	Diminuer la quantité de déchets verts en déchèterie A partir de l'année de mise en œuvre - 10% par an les tonnages de déchets verts	
Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets	Usagers des déchèteries

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023	Réunion avec les services techniques pour définir les modalités de la mise en œuvre de l'action Organiser 4 campagnes-tests de distributions de broyat issus des déchets verts communaux et de broyages de végétaux pour les usagers, en communes	1 376 €
2024	Faire un bilan des campagnes-tests réalisées et décider de la modalité de mise en place du broyage de proximité pour les habitants pour les années à venir – maintien du dispositif ou suppression	1 376 €

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre d'usagers bénéficiaires	Quantité de broyat récupérée (tonne)	Nombre d'opérations réalisées
2023	200	20	4
2024			4

ACTION 19

Favoriser la pratique du broyage de proximité pour les habitants

CONTEXTE

En 2022, aucune action de prévention et de valorisation des biodéchets végétaux n'a été organisée en déchèterie. A partir de 2024, l'accès en déchèterie sera limité en nombre de passages dans l'année, en raison de la mise en place de la redevance incitative.

MAJ 2024 : Suite à la décision du conseil communautaire, il a été décidé de tester la mise en place d'un chèque broyage, d'un montant de 50€, pour l'achat, la location ou la prestation de broyage à domicile. Cette solution sera proposée en complément des campagnes de broyage.

Objectifs	Diminuer la quantité de déchets verts en déchèterie A partir de l'année de mise en œuvre - 10% par an les tonnages de déchets verts	
------------------	--	--

Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets	Habitants de CMC disposant d'un jardin

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023	Commission avec les élus pour définir la modalité de fonctionnement du ou des dispositifs de broyage de proximité	0 €
2024	Lancement du dispositif du chèques broyage : définition du nombre de chèque à distribuer, recrutement des structures partenaires, communication auprès des usagers,	10 000 €
2025 - 2028	D'après le bilan réalisé, ajuster l'ampleur du dispositif (montant, nombre) et assurer la mobilisation citoyenne.	10 000 €/an/max

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de chèques distribués	Quantités déchets verts évités cumulé (toutes actions) (tonnes)
2023	0	462
2024	200	924
2025	50	1385
2026	50	1847
2027	50	2309
2028	50	2771

ACTION 20

Accompagner les services techniques des communes dans leurs pratiques zéro déchet vert

CONTEXTE

En 2021, Centre Morbihan Communauté a organisé une formation « pratique zéro déchets verts » pour les services techniques de ses communes adhérentes. Suite à cela, les participants ont émis l'idée de la création d'un réseau de services techniques sur ce sujet précis.

Les syndicats de bassins versants reliés au territoire de CMC, Blavet Terre et Eau et Syndicat de la vallée de l'Oust, accompagnent également leurs communes adhérentes sur ces problématiques.

Objectifs	Diminuer la quantité de déchets verts en déchèterie Améliorer la valorisation des déchets verts communaux in-situ (75% valorisation)
------------------	---

Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets	Services techniques communaux

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023	Réalisation d'une nouvelle enquête téléphonique pour évaluer l'évolution des pratiques et les besoins en nouvelles formations Rencontre avec les syndicats de bassins versants pour étudier les possibilités de co-organisation sur cette action.	1000€
2024	Proposer un accompagnement individuel au service espaces verts mutualisé de CMC	
2025 - 2028	Continuer d'accompagner le service espaces verts mutualisé de CMC, en fonction des priorités identifiées Etendre le dispositif d'accompagnement aux communes volontaires : via l'organisation d'un AMI, d'un concours ou d'un défi commune 0 déchets verts. Organisation à minima d'une réunion de réseaux, dont une formation ou un retour d'expérience concret.	

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de réunions organisées / an	Nombre d'agents sensibilisé / an	Quantités déchets verts évités cumulé (tonnes)	Nombre de communes accompagnées cumulé
2023	1	5	462	0
2024	1	10	924	0
2025	1	10	1385	2
2026	1	10	1847	4
2027	1	10	2309	6
2028	1	10	2771	8

ACTION 21

Créer des synergies interprofessionnelles sur les déchets végétaux

CONTEXTE

Actuellement, aucune action concrète n'est menée en direction des professionnels du jardin, néanmoins avec l'arrivée de la redevance incitative, il va leur être demandé de réduire fortement leurs apports en déchets verts en déchèterie.

CMC souhaite donc accompagner les professionnels à trouver d'autres solutions de valorisation que la déchèterie en développant les synergies interprofessionnelles, telles que des conventions de méthanisation, compostage air libre, mutualisation de matériels... ect.

Objectifs	Diminuer la quantité de déchets verts en déchèterie Développer la coopération inter-entreprises
------------------	--

Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets, Cheffe de projet EC	Professionnels du paysage, Agriculteurs, Maraichers

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023	Prise de contact individuel avec tous les professionnels du jardin pour définir les besoins Organisation d'une bourse d'échange spécial déchets verts en présence de plusieurs corps de métier : paysagistes, méthaniseurs, agriculteurs, maraîchers...	2 000 € / bourse
2024 - 2025	Accompagnement des professionnels présents à la bourse d'échange pour la réalisation des synergies identifiées Réévaluation des besoins des professionnels, intégration d'éventuels nouveaux professionnels au réseau	0 €
2026-2028	Suivant les besoins identifiés, organisation d'un nouveau format de bourses d'échanges ou d'une visite. Accompagnement des professionnels pour la réalisation des synergies identifiées	2000€/ bourses

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de synergies créées (cumulé)	Nombre de professionnels présents aux événements	Nombre de professionnels accompagnés (cumulé)	Quantités déchets verts évités cumulées (tonnes)
2023	0	30		462
2024	2		4	924
2025	4		8	1385
2026	6	30	12	1847
2027	8		16	2309
2028	10		20	2771

ACTION 22

Former les cantines scolaires à la lutte contre le gaspillage alimentaire

CONTEXTE

Dans le cadre de sa participation au Programme Alimentaire Territorial de Centre Bretagne, mené par la Chambre d'agriculture, Centre Morbihan Communauté propose depuis 2020 un accompagnement des cantines scolaires à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ainsi, toutes les cantines scolaires du territoire pouvaient bénéficier, si elles le souhaitaient, d'un accompagnement comprenant un diagnostic personnalisé et des temps de sensibilisation.

La mise en place d'un accompagnement est également proposée lors de la mise en place d'un pavillon de compostage dans l'établissement (cf. Action 13).

Objectifs	Diminuer la part fermentescible des ordures ménagères	
Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets, Eco-animateur	Cantine scolaire

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023	Accompagner deux restaurants scolaires et former les équipes à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Sensibiliser les élèves des établissements scolaires de à la cantine.	Aucun budget n'est nécessaire pour la mise en œuvre de cette action en l'état.
2024	Réviser le fonctionnement pour le Programme Alimentaire Territoriale dans le cadre de l'avancée du PCAET	
2025 - 2028	Continuer d'accompagner les cantines scolaires dans la sensibilisation des élèves et des équipes. Réaliser des diagnostics du gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires volontaires et proposer des pistes d'actions	

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de cantines accompagnées (cumulé)	Nombre d'élèves sensibilisés (cumulé)	Quantités biodéchets évités Omr cumulé (tonnes)
2023	2	50	105
2024	4	100	211
2025	6	150	316
2026	8	200	422
2027	10	250	527
2028	12	300	633

ACTION 23

Accompagner les professionnels à la lutte contre le gaspillage alimentaire

CONTEXTE

Dans le cadre du programme Territoire Econome en Ressources, Centre Morbihan Communauté a expérimenté la collecte séparée en porte à porte des biodéchets pour les professionnels en 2021. Ce projet test comprenait obligatoirement un diagnostic personnalisé et un accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire (LCGA).

L'accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour les professionnels (métiers de bouche et gros producteurs principalement) sera réalisé en parallèle de la mise en place d'une solution de tri à la source des biodéchets (pavillon de compostage en établissement, PAV, collecte en porte à porte), pour tout établissement volontaire.

Objectifs	Accompagner l'intégralité des professionnels bénéficiant d'une solution de tri à la source des biodéchets à la lutte contre le gaspillage alimentaire	
Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets	Professionnels producteurs de biodéchets bénéficiant d'une solution de tri à la source.

PLANNING MISE EN OEUVRE		BUDGET
2023	Rencontrer la CRMA pour étudier les possibilités d'une action en partenariat : Ecodéfis, Mon artisans 0 gaspi...	
2023-2028	Accompagner les professionnels bénéficiaires d'une solution de tri à la source en réalisant un prédiagnostic gaspillage alimentaire	1 500 €

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de professionnels accompagnés (cumulé)	Nombre de diagnostics réalisés (cumulé)	Quantités biodéchets évités Omr cumulé (toutes actions) (tonnes)
2023	0	0	105
2024	4	4	211
2025	8	8	316
2026	12	12	422
2027	16	16	527
2028	20	20	633

Axe 4 : Favoriser la réparation et permettre l'accès aux biens de seconde main

ACTION 24

Soutenir financièrement les initiatives locales en faveur du réemploi

CONTEXTE

En raison de la volonté de réduire les tonnages entrant en déchèterie et de la présence d'un nombre d'acteurs locaux important sur le territoire, Centre Morbihan Communauté souhaite développer le réflexe du réemploi et de la réparation auprès de ses habitants.

Les structures du réemploi locales sont souvent issues d'initiatives citoyennes et, à ce titre, ont une certaine fragilité dans le temps : roulement des bénévoles, investissements personnels importants ou modèles économiques parfois dépendant des soutiens publics.

Dans ce cadre, la collectivité souhaite travailler sur l'accompagnement de ces acteurs locaux en réfléchissant à l'attribution d'une bourse annuelle pour le soutien aux initiatives de réemploi.

Objectifs	Soutenir le développement et la longévité d'initiatives en faveur du réemploi Diminuer la quantité de la fraction réemployable dans la benne tout venant	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Eco-animateur, Cheffe de projet EC	Associations
PLANNING MISE EN OEUVRE		BUDGET
2023	Faire un benchmarking des solutions de financement existantes et définir une solution à mettre en place sur le territoire Établir un cahier des charges dans le cas d'une bourse annuelle	1 000€ / an
2024	Mettre en place la solution retenue et effectuer un bilan	
2025 - 2028	Réviser le fonctionnement du soutien financier et le moduler tous les ans. Accompagner au moins une structure par année	
OBJECTIFS ET INDICATEURS		
Année	Etude de marché	Nombre de projet soutenu / an
2023	réalisée	0
2024-2028		1

ACTION 25

Soutenir la création d'un réseau de professionnels et citoyens en faveur de la réparation

CONTEXTE

En raison de la volonté de réduire les tonnages entrant en déchèterie et de la présence d'un nombre d'acteurs locaux important sur le territoire, Centre Morbihan Communauté souhaite développer le réflexe du réemploi et de la réparation auprès de ses habitants.

Afin d'essaimer la pratique de la réparation, la collectivité souhaite soutenir les initiatives de Repair Café sur son territoire. En complément, Centre Morbihan Communauté prévoit également de mettre en avant les réparateurs professionnels.

Objectifs	Soutenir le développement et la longévité d'initiative en faveur du réemploi Diminuer la quantité de la fraction réemployable dans la benne tout venant et DEEE	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Eco-animateur	Usager, Collectif citoyen
PLANNING MISE EN OEUVRE		BUDGET
2023 - 2028	Recenser les acteurs professionnels engagés, les mettre en avant sur les outils de communication de la collectivité (site internet, bulletin, réseaux sociaux...) Définir les besoins du Repair Café de Locminé en termes d'accompagnement : administratif, communication, mobilisation des usagers... Organiser des réunions publiques pour développer la pratique Animer la journée de la réparation sur le territoire	Aucun budget n'est nécessaire pour la mise en œuvre de cette action en l'état.
OBJECTIFS ET INDICATEURS		
Année	Nombre d'événements soutenus/ an	Nombre de citoyens sensibilisés/ an
2023 - 2028	1	50

ACTION 26

Soutenir l'émergence et la pérennité de structures favorisant le réemploi sur le territoire.

CONTEXTE

En raison de la volonté de réduire les tonnages entrant en déchèterie et de la présence d'un nombre d'acteurs locaux important sur le territoire, Centre Morbihan Communauté souhaite développer le réflexe du réemploi et de la réparation auprès de ses habitants.

Les structures du réemploi locales sont souvent issues d'initiatives citoyennes et, à ce titre, ont une certaine fragilité dans le temps : roulement des bénévoles, investissements personnels importants ou modèles économiques parfois dépendant des soutiens publics.

Dans ce cadre, la collectivité souhaite travailler sur l'accompagnement de ces acteurs locaux en proposant des temps d'échanges inter-structures pour :

- Favoriser l'échange de bonnes pratiques
- Augmenter les compétences techniques des structures sur certains sujets.

Objectifs	Soutenir le développement et la longévité d'initiatives en faveur du réemploi Diminuer la quantité de la fraction réemployable dans la benne tout venant	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Eco-animateur, Cheffe de projet EC	Recyclerie, Associations
PLANNING MISE EN OEUVRE		BUDGET
2024 - 2028	Animer un temps de rencontre inter-acteurs par : rencontre thématique, séance de co-développement, visite de sites... Proposer au porteur de projet émergeant sur le territoire de rencontrer un acteur de l'accompagnement à la création de structure locales (pôle ESS, Hub Enerco..)	100€ / rencontre Prévoir un budget spécifique pour déplacement en bus
OBJECTIFS ET INDICATEURS		
Année	Nombre de réunion / an	Nombre d'acteurs participants / an
2024 - 2028	2	10

ACTION 27

Promouvoir l'utilisation des textiles sanitaires lavables

CONTEXTE

Suite aux récentes caractérisations, un quart des ordures ménagères de la collectivité sont composées de textile sanitaire. L'utilisation de textile sanitaire lavable est donc une action de prévention prioritaire pour réduire les ordures ménagères.

Lors du précédent Programme Local de Prévention des Déchets, Centre Morbihan Communauté a acquis 3 kits d'essais de couches lavables. Ces kits contiennent tout le nécessaire pour permettre aux jeunes parents de s'essayer aux couches lavables.

Le service déchets est en lien avec un réseau de couturières volontaires pour donner des cours aux grands publics.

Objectifs	Diminuer la quantité d'ordures ménagères résiduel Proposer une pratique alternative pour les jeunes parents (cadre RI).	
------------------	--	--

Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Eco-animateur	Usagers, service enfance de CMC, professionnels de la couture

PLANNING MISE EN OEUVRE	BUDGET
--------------------------------	---------------

2023	Mettre à jour les documents pour la mise à disposition de trois kits de couches lavables pour les jeunes parents.	
------	---	--

2024 - 2028	Organiser des réunions d'information sur cette pratique en lien avec le service enfance de CMC Proposer des ateliers de couture de textile sanitaire lavable (lingettes, serviettes hygiéniques, culotte de règle)	200€/atelier animé
-------------	---	--------------------

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre foyers bénéficiaires des kits / an	Nombre animation sur cette thématique / an	Nombre d'usagers sensibilisés / an
2024 - 2028	3	2	20

ACTION 28

Organiser un événement biennuel sur le réemploi

CONTEXTE

En raison de la volonté de réduire les tonnages entrant en déchèterie et de la présence d'un nombre d'acteurs locaux important sur le territoire, Centre Morbihan Communauté souhaite développer le réflexe du réemploi et de la réparation auprès de ses habitants.

Lors des ateliers avec les acteurs locaux, l'idée d'organiser une journée événement pour mettre en avant la pratique du réemploi sur le territoire est ressortie. Ce salon pourrait comporter les animations suivantes : ateliers de création et de réparation, stand de présentation, grande braderie... Etc.

Objectifs	Mettre en avant les initiatives locales Favoriser les changements de mode de consommation	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Eco-animateur	Usager, Acteur du réemploi
PLANNING MISE EN OEUVRE		BUDGET
2023	Rencontrer les partenaires potentiels et définir avec eux le fonctionnement de l'événement	
2024 - 2028	Organiser un salon du réemploi tous les deux ans : définir le planning, les animations, la communication. Mobiliser les partenaires pour réexaminer l'organisation de l'événement avant chaque nouvelle édition.	4000€ / événement

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre d'usagers sensibilisés	Nombre de salon du réemploi organisé	Nb de structures partenaires/ événements
2023	-	0	0
2024	150	1	10
2025	-	0	0
2026	150	1	10
2027	-	0	0
2028	150	1	10

ACTION 29

Organiser des événements de mathériauthèques éphémères

CONTEXTE

Centre Morbihan Communauté dispose de nombreuses structures en faveur du réemploi sur son territoire. Néanmoins, aucune n'est spécialisée dans la revente de matériaux de construction de seconde main.

Pour pallier cela, le service déchet a pour projet d'organiser des mathériauthèques éphémères, en partenariat avec des artisans volontaires du territoire et les structures de réemploi, pour assurer une revente caritative de matériaux de BTP de seconde main auprès des habitants.

Ce type d'événement avait déjà été organisé sur le territoire sous la forme d'une braderie de peinture en 2022.

Objectifs	Augmenter la revalorisation locale des déchets issus du BTP Diminuer les tonnages de la benne encombrant	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Cheffe de projet EC	Usager, artisans du BTP, association de réemploi

PLANNING MISE EN OEUVRE		BUDGET
2024	Définir les conditions pour la mise en œuvre de mathériauthèque éphémère : localisation, matériaux acceptés, corps de métier concerné, financement du projet Prospecter les entreprises et associations de réemploi intéressés pour intégrer le projet	
2025-2026	Selon les modalités définies, organiser un événement par an, mobilisant au moins 5 entreprises privées partenaires Dresser un bilan et adapté pour les prochaines éditions.	1000 € / événement

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre d'usagers participants /an	Nombre d'entreprises partenaires / an	Nombre d'événements /an
2025-2028	100	5	1

Axe 5 : Accompagner les entreprises et manifestation dans la prévention de leurs déchets

ACTION 30

Accompagner les entreprises du territoire dans la gestion de leurs déchets

CONTEXTE

L'accompagnement de la sphère économique dans le développement de démarches d'économie circulaire a débuté lors du dernier PLPDMA en 2021. Grâce au partenariat entre les services déchets et développement économique de Centre Morbihan Communauté, de nombreuses actions de sensibilisation et de formation ont été menées. Parmi elles, les entreprises qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un prédiagnostic déchets qui permet de faire le point sur la gestion interne des déchets et des pistes de réduction pouvant être enclenchées.

Ce prédiagnostic ne comprend pas de données chiffrées et se concentre sur des données déclaratives. Cela permet de faire un premier pas et, par la suite, d'orienter ceux qui le souhaitent vers un diagnostic déchets plus approfondi.

En parallèle de cette action, la collectivité propose des ateliers de sensibilisation auprès des salariés sur les enjeux environnementaux (réalisés par la chargée de mission ou par une structure partenaire).

Objectifs	Améliorer la gestion et la prévention des déchets au sein des entreprises de CMC Essaimer les bonnes pratiques
------------------	---

Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Cheffe de projet EC	Entreprises

PLANNING MISE EN OEUVRE	BUDGET
--------------------------------	---------------

2023 - 2028	<p>Rééditer le prédiagnostic pour inclure des données sur l'eau et l'énergie, afin que cela devienne un diagnostic ressource</p> <p>Dans le cadre de l'arrivée de la RI, augmenter la communication auprès des entreprises sur ce dispositif</p> <p>Réaliser des pré-diagnostic déchets dans l'ensemble des entreprises volontaires et accompagner à la mise en œuvre des pistes d'amélioration.</p> <p>Former les salariés aux enjeux de la prévention des déchets : fresques, infos tri, visite de site, compostage...</p>	<p>Cette action ne nécessite aucun budget en l'état.</p>
--------------------	--	--

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre d'entreprises accompagnées /an	Nombre de salariés sensibilisé / an
2023 - 2028	15	100

ACTION 31

Organiser des bourses d'échanges interentreprises

CONTEXTE

L'accompagnement de la sphère économique dans le développement de démarches d'économie circulaire a débuté lors du dernier PLPDMA en 2021. Grâce au partenariat entre les services déchets et développement économique de Centre Morbihan Communauté, de nombreuses actions de sensibilisation et de formation ont été menées.

Ces dernières années, les actions en faveur de l'interconnaissance et de la mutualisation des entreprises se sont multipliées dans le but de favoriser les échanges de flux entre les entreprises locales : organisation de petits déjeuners en zone d'activité, création d'un club RH, programme de sensibilisation ouvert à tous...

Afin d'entretenir cette dynamique de travail inter-entreprises et de diminuer le gaspillage des ressources sur le territoire, la collectivité souhaite mettre en place un programme d'écologie industrielle et territoriale via l'animation de bourses d'échanges inter-entreprises.

Objectifs	Diminuer le gaspillage des ressources matérielles et immatérielles	
	Accompagner les entreprises dans leurs démarches de développement durable	
	Favoriser le dynamisme économique local	

Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Cheffe de projet EC	Entreprises

PLANNING MISE EN OEUVRE		BUDGET
2024	Solliciter les prestataires potentiels et réaliser un comparatif de devis. Définir le calendrier et le périmètre d'action Mobiliser les entreprises, organiser 3 bourses d'échanges	17 000€ TTC / 2024
2025 - 2028	Assurer un suivi des synergies identifiées et accompagner leurs mises en œuvre Recommencer le dispositif si intérêt des entreprises	

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de bourses d'échange organisées	Nombre de participants aux bourses d'échanges / an	Nombre de synergies mises en œuvre cumulées
2024	3	45	0
2025	0	0	5
2026	0	0	10
2027	0	0	15
2028	0	0	20

ACTION 32

Organiser des temps de formation sur l'économie circulaire

CONTEXTE

Le service développement économique de Centre Morbihan Communauté accompagne les entreprises du territoire dans la création et le développement de leurs activités. Depuis plusieurs années, le service amplifie l'accompagnement des entreprises locales dans leurs démarches environnementales. Cette volonté s'est entre autres concrétisée par la création d'un incubateur d'entreprises éco-engagées intercommunal, le Hub Enerco, en 2019.

Dans le cadre du programme d'incubation, plusieurs ateliers sur l'éco-engagement sont proposés : fresque, business model à impact, calcul coût déchets... Afin de faire bénéficier une majorité d'entreprises de ces animations, celles-ci sont ouvertes à tous.

Objectifs

Favoriser la montée en compétence des entreprises
Aider à la mise en œuvre de synergies inter-entreprises

Public cible

Pilotes/ Agents référents

Public-cible (généralisation / massification)

Cheffe de projet EC

Entreprises

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023 -
2028

Définir annuellement le programme d'incubation du Hub Enerco, et prévoir plusieurs ateliers éco-engagés ouverts à tous – au moins 2 par an.
Organiser un événement autour d'une thématique de l'économie circulaire/an.
Proposer aux partenaires d'organiser des ateliers de sensibilisation au sein des locaux du Hub Enerco, dans le cadre des conventions de partenariat (CCI, CRMA, CAPEB, Pôle ESS.. etc.).
Animer des matinées thématiques en zone d'activité autour de sujet de l'économie circulaire.

1500 € / an

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de temps de formations organisé /an	Nombre d'événements	Nombre d'entreprises formées /an
2023 - 2028	2	2	15

ACTION 32

Créer un parcours d'initiation à l'écoconception

CONTEXTE

La présence d'industrie agroalimentaire sur le territoire, engagée pour la majorité dans des démarches d'écoconception, permet un terreau favorable pour le déploiement de cette pratique sur le territoire.

Dans le cadre du contrat de partenariat entre Centre Morbihan Communauté et la CCI, il est possible d'inclure des ateliers sur la transition écologique proposés animés par la CCI et organisés sur le territoire.

Objectifs	- Participer au changement des modes de production actuelle
-----------	---

Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Cheffe de projet EC	Entreprises

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2025-2028	Inclure un atelier sur l'écoconception dans le programme d'incubation du Hub. Organiser des rencontres avec les responsables écoconception sur le territoire. Réévaluer le contrat de partenariat pluriannuel avec la CCI pour définir les possibilités de travail en commun sur l'accompagnement à l'écoconception auprès des entreprises.	500€ par atelier
-----------	---	------------------

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre d'entreprises sensibilisées/an
2025 - 2028	5

ACTION 33

Former les organisateurs d'événements à la prévention des déchets

CONTEXTE

Lors des ateliers organisés avec la CCES et la commission déchets, il est remonté plusieurs fois la nécessité d'améliorer la qualité du tri sur les événements organisés sur le territoire, qu'ils soient sportifs ou culturels. En effet, le service déchets fournit des conteneurs individuels ou organisateurs en faisant la demande et justifiant une quantité importante de déchets. Les plus petites manifestations peuvent obtenir une carte d'accès au conteneur en s'adressant à leur mairie.

Néanmoins, il n'existe pour le moment pas de dispositifs pour former les organisateurs et les bénévoles sur la prévention des déchets sur site.

Objectifs	Diminuer la production des déchets des manifestations Améliorer le tri in situ	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Eco-animateur	Association, Communes, CMC

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2025 -
2028

Recenser les besoins des organisations en termes de gestion et prévention des déchets (questionnaires en ligne, appel téléphonique). En fonction des retours : Proposer un module de sensibilisation sur les règles de tri auprès des bénévoles des événements et développer, si besoin, de nouveaux outils de communication.
Organiser des temps de sensibilisation et des réunions d'échanges sur les pratiques zéro déchet pour les organisateurs d'événements

Cette action ne nécessite pas de budget en l'état

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Recensement des besoins	Nombre de temps de formations organisées /an	Nombre de bénévoles sensibilisés / an
2025	Effectué		50
2025 - 2028		2	50

ACTION 34

Améliorer la mutualisation des équipements lors des manifestations

CONTEXTE

Lors des ateliers organisés avec la CCES et la commission déchets, il est remonté plusieurs fois la nécessité d'améliorer la qualité du tri sur les événements organisés sur le territoire, qu'ils soient sportifs ou culturels. En effet, le service déchets fournit des conteneurs individuels ou organisateurs en faisant la demande et justifiant une quantité importante de déchets. Les plus petites manifestations peuvent obtenir une carte d'accès au conteneur en s'adressant à leur mairie.

Néanmoins, il n'existe pour le moment pas de dispositifs pour accompagner techniquement les organisateurs sur la prévention des déchets sur site.

Objectifs	Diminuer la production des déchets des manifestations Améliorer le tri in situ	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Eco-animateur	Association, Communes, CMC
PLANNING MISE EN OEUVRE		BUDGET
2026	Etudier la mise à disposition de kits d'outils de précollecte: types, nombres, fonctionnement prêt, échelle (SITTOMMI ou collectivité) Promotion du système de mise à disposition des Ecocup pour le SITTOMMI.	A définir en fonction des suites de l'étude 1000€ pour l'achat envisagé.
OBJECTIFS ET INDICATEURS		
Année	Nombre de manifestations bénéficiaires d'équipements mutualisés / an	Nombre de manifestations utilisant le système d'Ecocup / an
2026	5	10

ACTION 35

Promouvoir l'achat en vrac

CONTEXTE

Suite à l'étude sur les gestes de prévention menées par les citoyens de Centre Morbihan Communauté, il est remonté que plusieurs personnes souhaiteraient utiliser leurs propres contenants pendant leurs courses mais ne disposent pas d'assez d'informations sur ce sujet.

Pour répondre à cette problématique, le service déchets se propose de recenser les endroits

Objectifs	Diminuer la production de déchets d'emballage unique	
-----------	--	--

Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Cheffe de projet EC	Usagers, Commerçants

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023 -
2028

Recenser les commerces acceptant les contenants
Via une communication ciblée, en partenariat avec Zéro Waste Pays de Vannes, mettre en avant le réseau des structures pratiquant la vente en vrac ou la vente sans emballages.

Cette action ne nécessite pas de budget en l'état

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Recensement effectué	Nombre de commerçants engagés cumulés
2023	Oui	0
2024		10
2025		15
2026		20
2027		25
2028		30

ACTION 36

Accompagner les porteurs de projet EC

CONTEXTE

Le service développement économique de Centre Morbihan Communauté accompagne les entreprises du territoire dans la création et le développement de leurs activités. Depuis plusieurs années, le service amplifie l'accompagnement des entreprises locales dans leurs démarches environnementales. Cette volonté s'est entre autres concrétisée par la création d'un incubateur d'entreprises éco-engagées intercommunal, le Hub Enerco, en 2019.

Objectifs

Favoriser le développement de nouvelles initiatives économiques en faveur de l'économie circulaire

Public cible

Pilotes/ Agents référents

Public-cible (généralisation / massification)

Cheffe de projet EC

Entreprises

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023 -
2028

Définir annuellement le programme d'incubation du Hub Enerco, et prévoir plusieurs ateliers éco-engagés (au moins 1 par mois), à animer en interne ou en lien avec les partenaires
Développer les partenariats avec les entreprises locales éco-engagées pour proposer des visites de sites aux incubés

500€/ an pour l'animation d'un atelier par une structure extérieure

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année

Nombre de porteurs de projets accompagnés / an

Nombre d'ateliers éco-engagés /an

2023 - 2028

5

6

ANNEXE 1 : Liste des partenaires de l'économie circulaire du territoire

Ressources	Acteurs	Pilier EC	Lien collectivité	Détails
Biomasse	Liger	EIT Recyclage	<input checked="" type="checkbox"/> Collaborateur <input checked="" type="checkbox"/> Prestataire <input type="checkbox"/> Pas développé	Liger comporte une unité de méthanisation couplée avec une chaudière bois. Un réseau de chaleur dessert sur 4 km. La matière alimentant le méthaniseur est collectée pour la majeure partie dans un rayon de moins de 20km et provenant essentiellement de l'IAA (D'Aucy, Jean Floch, Celvia, Lester, Gaillard, etc.
	Arvor Compost	Recyclage	<input checked="" type="checkbox"/> Collaborateur <input checked="" type="checkbox"/> Prestataire <input type="checkbox"/> Pas développé	Plateforme de compostage des déchets verts, agréée agriculture biologique. L'ensemble des déchets verts de la collectivité sont traités ici, d'après le marché public en cours.
	Kendervhaz	Recyclage	<input type="checkbox"/> Collaborateur <input checked="" type="checkbox"/> Prestataire <input type="checkbox"/> Pas développé	Agriculteur méthaniseur, lié à Arvor Compost. Intéressé pour reprendre les tontes de pelouses vierges des habitants et paysagistes.
	Kergourdan environnement	Recyclage	<input type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input checked="" type="checkbox"/> Pas développé	Plateforme de compostage et de stockage des déchets verts, avec broyage sur site.
	Ecofeutre	Recyclage	<input type="checkbox"/> Collaborateur <input checked="" type="checkbox"/> Prestataire <input type="checkbox"/> Pas développé	Entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication des emballages en cellulose moulée. Centre Morbihan Communauté revalorise l'ensemble de son flux papiers, journaux, magazine dans cette usine.
	Un mouton dans la ville	Ecoconception	<input checked="" type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input type="checkbox"/> Pas développé	Autoentreprise qui propose des prestations d'éco-pâturage pour les entreprises et collectivités. Ancien incubé du Hub.
	Cultiver la santé	Ecoconception Consommation responsable	<input checked="" type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input type="checkbox"/> Pas développé	Autoentreprise qui peut proposer des animations sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'autoconsommation. Ancien incubé du Hub.
	Lycée professionnel horticole	Allongement durée d'usage	<input checked="" type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input type="checkbox"/> Pas développé	Etablissement professionnel spécialisé sur les métiers paysagers, possédant une unité de métha
Matériaux minéraux de construction	Chambre d'agriculture	Consommation durable Ecoconception	<input checked="" type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input type="checkbox"/> Pas développé	Chambre consulaire spécialisée dans l'accompagnement des agriculteurs, forestiers, salariés agricoles... Structure porteuse du Programme Alimentaire Local de centre Bretagne.
	Picaud TP	Recyclage	<input checked="" type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input type="checkbox"/> Pas développé	Entreprise pouvant réaliser de la gestion des déchets issus de chantier : déchets verts, DIB, déchets inertes, bois et métaux.

				Impliqué dans l'association Centre Morbihan Entreprise.
	Loric Peinture	Allongement durée d'usage	<input checked="" type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input type="checkbox"/> Pas développé	Entreprise de peinture ayant réalisé une braderie de peinture avec ses fonds de peinture. Acteur avec capacité de mobilisation. Impliqué dans l'association Locminé Commerce.
	Menrec	Recyclage	<input type="checkbox"/> Collaborateur <input checked="" type="checkbox"/> Prestataire <input type="checkbox"/> Pas développé	Entreprise spécialisée dans la collecte et le recyclage de menuiserie. Propose des raques à installer en déchèterie et une reprise sur chantier.
	CAPEB	Consommation durable Ecoconception EIT	<input type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input type="checkbox"/> Pas développé	Syndicat du patronat de l'artisanat et du bâtiment. Acteur avec capacité de mobilisation et d'intervention.
	FFB	Consommation durable Ecoconception EIT	<input type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input checked="" type="checkbox"/> Pas développé	Fédération Française du Bâtiment. Acteur avec capacité de mobilisation.
Objets et équipements de secondes mains	Grenier	Allongement durée d'usage	<input checked="" type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input type="checkbox"/> Pas développé	Recyclerie communautaire de Locminé. En service depuis 2011.
	Recyclerie Brevelayse	Allongement durée d'usage	<input checked="" type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input type="checkbox"/> Pas développé	Association créée en 2023 pour la création d'une nouvelle recyclerie sur le secteur de Saint-Jean-Brevelay.
	Plum'échange	Allongement durée d'usage	<input checked="" type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input type="checkbox"/> Pas développé	Association organisant des zones de gratuites, éphémères ou pérennes, sur la commune de Plumelec.
	Repair Café	Allongement durée d'usage	<input checked="" type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input type="checkbox"/> Pas développé	Collectif de citoyens organisant un samedi par mois des Repair Café : temps d'échange où des particuliers peuvent faire réparer leurs objets du quotidien par d'autres particuliers bénévoles.
	Bobine & Bavardage – Bignan Sport Loisir	Allongement durée d'usage	<input type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input checked="" type="checkbox"/> Pas développé	Association de Bignan proposant des ateliers couture.
	Peau de Lune et Emma Bo'Couture	Allongement durée d'usage	<input type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input checked="" type="checkbox"/> Pas développé	Friperie associée à un atelier de couture sur la commune de Locminé.
	Frip'toi	Allongement durée d'usage	<input type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input checked="" type="checkbox"/> Pas développé	Friperie sur la commune de Moustoir-Ac.
	Mégane Ethique	Allongement durée d'usage	<input type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input checked="" type="checkbox"/> Pas développé	Friperie sur la commune de Plumelec.
	La Cordonn'Ri	Allongement durée d'usage	<input type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire	Cordonnier proposant la réparation de maroquinerie usagée sur Locminé.

			<input checked="" type="checkbox"/> Pas développé	
	Kalon Informatique	Allongement durée d'usage	<input type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input checked="" type="checkbox"/> Pas développé	Réparation informatique sur la commune de Plumelec.
	Au bout d'Fil	Allongement durée d'usage	<input type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input checked="" type="checkbox"/> Pas développé	Atelier de couture sur la commune de Saint-Jean-Brevelay.
	BM Informatique	Allongement durée d'usage	<input type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input checked="" type="checkbox"/> Pas développé	Réparation informatique sur la commune de Saint-Jean-Brevelay.
	Bernard Philippe	Allongement durée d'usage	<input type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input checked="" type="checkbox"/> Pas développé	Réparation informatique sur la commune de Saint-Jean-Brevelay.
	Veloccasion 56	Allongement durée d'usage	<input type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input checked="" type="checkbox"/> Pas développé	Réparation et revente de vélos d'occasion sur la commune de Moustoir-Ac.
	Yvon Choupeaux	Allongement durée d'usage	<input type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input checked="" type="checkbox"/> Pas développé	Réparation informatique sur la commune de Locminé.
	Cycle Douay	Allongement durée d'usage	<input type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input checked="" type="checkbox"/> Pas développé	Réparation de vélo sur la commune de Locminé.
	Lycée Louis Armand	Allongement durée d'usage	<input type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input checked="" type="checkbox"/> Pas développé	Lycée possédant une filière BTS « métiers de la mode », intéressé pour revaloriser les rebuts textiles.
Plastique	Goûter Magique	Ecoconception	<input checked="" type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input type="checkbox"/> Pas développé	Entreprise agroalimentaire basée sur la commune de Locminé, travaillant sur l'écoconception de leurs emballages à usage unique.
	Laveuse trotteuse	Allongement durée d'usage EFC	<input checked="" type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input type="checkbox"/> Pas développé	Laverie nomade de contenants en verre, fonctionnement en partenariat avec des entreprises locales. Ancien incubé du Hub.
Divers	TB Recyclage	Recyclage	<input type="checkbox"/> Collaborateur <input checked="" type="checkbox"/> Prestataire <input type="checkbox"/> Pas développé	Entreprise spécialisée dans la collecte, le recyclage et le traitement des déchets ménagers et assimilés.
	Chambre du Commerce et de l'Industrie	Consommation durable Ecoconception EIT EFC	<input checked="" type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input type="checkbox"/> Pas développé	Chambre consulaire représentant les entreprises commerciales et industrielles. Acteur avec capacité de mobilisation et d'intervention.
	Chambre des Métiers et de l'Artisans	Consommation durable Ecoconception EIT EFC	<input checked="" type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Prestataire <input type="checkbox"/> Pas développé	Chambre consulaire représentant les entreprises de l'artisanat. Acteur avec capacité de mobilisation et d'intervention.

ANNEXE 2 : Liste des actions menées et résultats PLPDMA 2018-2024

Thématique	Objectifs anciens programmes d'actions	Résultats
Biodéchets	Développer le compostage individuel et collectif	500 composteurs distribués par an 40% des habitations individuelles équipées de composteurs
	Expérimenter la collecte séparée des biodéchets	3 points d'apports volontaires installés à Locminé (2019) 8 professionnels collectés en porte à porte (2021)
	Sensibiliser les usagers aux pratiques zéro déchets verts	1 défi zéro déchets verts organisé (2021) Au moins 1 atelier/an sur cette thématique organisé lors des semaines nationales (SPAP, SDD..)
	Sensibiliser les communes aux pratiques zéro déchets verts	1 enquête sur les pratiques (2020) 7 agents des services techniques formés au pratique zéro déchets verts (2021)
	Sensibiliser les professionnels aux pratiques zéro déchets verts	1 enquête sur les pratiques (2021)
	Proposer une aide à l'achat de broyeurs et robots de tonte	4 broyeurs et 20 robots tonte subventionnés. <i>Peu d'impact incitatif (aide inconséquente comparée aux factures)</i>
Organisation d'événements	Accompagner 10 organisateurs d'événement à réduire leurs déchets	Action pas lancée.
Bâtiment et travaux publics	Sensibiliser les maîtres d'ouvrage publics	Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt à destination des communes avec aide à la mise en place du projet : commune de Bignan retenue (2021)
	Organiser des temps de sensibilisation et de formations auprès des artisans	1 animation organisée mais aucun participant (2021)
	Intégrer l'économie circulaire dans les chantiers de CMC	Lancement projet de création d'une crèche en écoconstruction. (2022)
Eco-consommation	Promotion des autocollants stop-pub	31% de boîtes aux lettres équipées de STOP PUB (chiffres 2020)
	Animer des temps de sensibilisation sur la réduction des déchets auprès des habitants	Au moins 3 ateliers/an sur la réduction 2 événements (2022) : Gaspi, c'est fini ! Le défi , Capsule La Part Belle
	Promotion des couches lavables	3 kits de couches disponibles en prêt. Peu de demandes, peu de communication réalisée.
Accompagnement des entreprises	Réaliser des pré-diagnostic déchets en entreprises	5 entreprises accompagnées individuellement en 2021
	Organiser des événements et temps de sensibilisation	3 temps de formations internes pour l'entreprise Goûters Magiques 2 événements : Printemps de l'Economie Circulaire (2021) , Plénière économie circulaire avec le CJD Centre Bretagne (2022)
	Organiser des bourses d'échanges et mettre en œuvre des synergies interentreprises : mutualisation, achats groupés, échanges.	Action pas lancée.
Animation scolaire	Sensibiliser 50 classes par années scolaires	41 classes en 2021
		Labellisation de CMC Relais Eco-école (2022)
Réemploi & réparation	Accompagner les acteurs du réemploi et de la réparation	Mise à disposition de temps agents pour aider le Repair' Café du Grenier.
	Organiser un salon du réemploi en 2022	Action pas lancée.

